

PLUSIEURS PARTIS SE SONT PRONONCÉS : OUI, BOUTEFLIKA A LE DROIT DE BRIGUER UN 4<sup>e</sup> MANDAT !

Page 3

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

17°

ALGER

31°

TAMANRASSET

p. 2

Lundi 22 Avril 2013 - 12 Jumada Al-Thani 1434 - N° 254 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

RÉUNION DE RABAT

**Les ministres de l'Intérieur de l'UMA se penchent sur les problèmes sécuritaires**

Page 4

ALGÉRIE-MALI

**Le porte-parole du MAE dément la présence de chefs d'Ansar Dine en Algérie**

Page 4

M. SAHLI À BAHIR DAR (ETHIOPIE)

**L'Algérie pour une «approche globale» en matière de lutte antiterroriste en Afrique**

Page 4

## MOUVEMENTS DE PROTESTATION : QUI VEUT EMBRASER LE FRONT SOCIAL ?

Kamel Cherif

Les grèves et manifestations ne sont pas spontanées, mais provoquées par des parties qui veulent embraser le front social. L'Algérie fait ainsi face à des ondes de choc qui viennent de partout, de Tiguentourine à Ouargla en passant par les grèves des personnels de l'Education nationale, des boulangers, des producteurs de lait, des éboueurs, des agriculteurs, des bouchers... A toutes ces parties qui pêchent en eaux troubles, les Algériens ont déjà répondu : «Nous avons vécu notre Printemps en 1988».

Page 3



Photo : Archives

HIGH-TECH

PUBLICITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

**LES ANNONCEURS S'OUVRENT DE NOUVELLES FENÊTRES**



SCIENCE et VIE

**CITRON**

Votre agrume détox du printemps

Pages 12-13

CULTURE

PATRIMOINE

Une exposition sur les figures marquantes de l'histoire de Souk Ahras subjugue le public

Page 11

FOOTBALL

TOURNOI DE LA PRESSE

**DK NEWS en quart de finale**

Page 24

JUSTICE

ALGER

**Il égore sa femme et sa fille**

20 ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE

Page 9



## MÉTÉO 17° à Alger

### REGIONS NORD

Temps localement brumeux en début de matinée puis généralement voilé et pré-orageux notamment vers les régions de l'intérieur et les hauts plateaux. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (20/30 km/h). La mer sera agitée.

## 31° à Tamanrasset et des orages annoncés

### REGIONS SUD

Temps voilé à localement nuageux de la Saoura vers le Nord Sahara avec quelques pluies orageuses à partir de l'après-midi. Temps voilé sur le Sud-Ouest et le Sahara Central avec foyers orageux. Les vents seront en général variables (30/40 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	17°	min	13°
Oran	max	21°	min	11°
Annaba	max	19°	min	09°
Béjaïa	max	19°	min	13°
Tamanrasset	max	31°	min	16°

## SYRIE

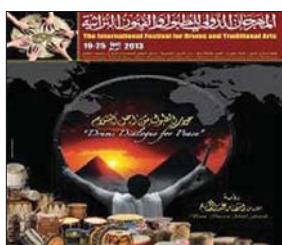
### Nouvelle démission du chef de l'opposition syrienne Moaz al-Khatib

Le leader de l'opposition syrienne, Ahmed Moaz al-Khatib, a soumis pour la deuxième fois sa démission, a affirmé hier un membre de la Coalition de l'opposition syrienne. «Je peux confirmer que la démission d'Ahmed Moaz al-Khatib est définitive», a indiqué Marwan Hajjo, indiquant que M. Khatib avait informé la coalition de sa décision à Istanbul.

Cette nouvelle démission intervient à deux semaines d'élections destinées à doter la coalition d'un nouveau chef, selon un autre membre de la coalition. «M. Khatib a démissionné pour dénoncer le manque d'action de la communauté internationale pour aider le peuple syrien», a indiqué M. Hajjo, qui est le chef du comité d'adhésion à la coalition.

## LE CAIRE L'Algérie participe au 1<sup>er</sup> Festival des percussions et arts traditionnels

Le premier Festival international des percussions et arts traditionnels se tient depuis vendredi soir à la citadelle du Caire avec la participation de 27 pays dont l'Algérie. Au menu de cette manifestation culturelle, des spectacles seront animés par 36 troupes représentant différentes régions du monde dans des sites archéologiques, théâtres et places publiques au Caire et dans d'autres villes égyptiennes.



Le festival dont l'invité d'honneur sera le continent africain commémore lors de cette première édition, le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Organisation de l'Union africaine (OUA) en 1963 qui est devenue en 1999 l'Union africaine (UA), indique un communiqué du ministère égyptien de la Culture. Des expositions photos archéologiques sont au programme de cette manifestation à laquelle prendront part les principales troupes d'arts populaires dans le monde.

Organisé sous le thème «dialogue des percussions pour la paix», le festival coïncide avec l'ouverture du musée des instruments de musique populaire des différentes cultures du monde. En outre, une exposition sur l'artisanat des pays participants est prévue à cette occasion.

## MÉTÉO

## 17° à Alger

## CE MATIN À 10H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

## Conférence-débat : Le SNFAJ à l'heure des grandes transformations du secteur de la justice



M. Farid Mokhtari, président du Syndicat national des fonctionnaires de l'administration de la justice (SNFAJ) animera aujourd'hui au Centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoune), une conférence-débat sur «Les grandes transformations du secteur de la justice».

## No comment

## MENACE DE GRÈVE DES BOULANGERS



## SECRET BANCAIRE La Suisse souligne sa disponibilité à s'adapter à un assouplissement

La Suisse a souligné hier sa disponibilité à s'adapter à un assouplissement du secret bancaire si des normes mondiales sur le transfert de données bancaires sont créées, a affirmé le président de l'Association suisse des banquiers dans une interview publiée hier. «Aujourd'hui, il n'y a pas de norme mondiale» pour l'échange automatique d'informations bancaires, a relevé Patrick Odier dans le journal dominical suisse-allemand *NZZ am Sonntag*. «Si cela changeait, nous pourrions également nous adapter», a-t-il dit, soulignant l'importance de la participation de la Suisse à la création de ces futures normes. En Suisse, le secret bancaire a pendant des décennies été considéré comme une pratique immuable visant à la protection de la vie privée, de la même façon que le secret médical.

Bien que le pays alpin ait récemment pris des mesures drastiques contre les fonds non déclarés pour effacer sa réputation de paradis fiscal, il a jusqu'ici obstinément refusé d'envisager tout échange automatique d'informations bancaires. Pour M. Odier, la meilleure plate-forme pour la création de normes mondiales sur le transfert de données bancaires est l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La Suisse est l'un des 14 pays qui n'ont pas encore signé les principes de base pour un échange d'informations bancaires dans le cadre des lignes directrices du Forum mondial de l'OCDE.

## PARLEMENT Reprise demain des travaux de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra demain ses travaux en séance plénière, consacrée à la validation de la qualité de membre d'un nouveau député et au débat du projet de loi amendant et complétant la loi n° 04-08, relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, a indiqué hier un communiqué de l'APN.

La clôture de cette séance sera marquée par la réponse du ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, aux interrogations des députés, alors qu'une autre séance sera consacrée mercredi au débat du projet de loi fixant les règles applicables aux activités de la poste, des télécommunications et à celles liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), a ajouté le communiqué.

Le débat de ce projet de loi se poursuivra lors de la séance de jeudi qui sera également consacrée à la réponse du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi, aux interventions des députés.

## Participation de L'APN à un séminaire en France sur la contribution de la femme à l'édification de l'Algérie moderne

L'Assemblée populaire nationale (APN) représentée par les députées Hamdi Hafidha et Ben Abid Yasmina, prendra part aux travaux du séminaire organisé du 22 au 26 avril par le consulat général d'Algérie à Strasbourg (France), sous le thème «L'histoire de la participation de la femme à l'édification de l'Algérie moderne», a indiqué hier un communiqué de l'APN.

## JUSTICE L'Ordre des avocats du barreau d'Alger boycotte les séances de la Cour d'Alger

L'Ordre des avocats du barreau d'Alger a boycotté hier les séances au niveau de la Cour de justice d'Alger, toutes chambres confondues, en protestation contre «des dépassements et humiliations quotidiennes que subissent les avocats», a indiqué le bâtonnier, Me Abdemadjid Sellini. «Ce boycott est prévu pour une seule journée avec la convocation d'une assemblée générale extraordinaire mercredi pour examiner la détérioration de la situation des droits de défense et les dérives graves des pratiques judiciaires au niveau des juridictions», a précisé M. Sellini. Devant «la négligence des responsables quant au traitement de la question aux fins de consacrer un bon fonctionnement de la justice, l'Ordre des avocats a décidé ce boycott», a-t-il encore affirmé.

## MOUVEMENTS DE PROTESTATION

## Qui veut embraser le front social ?

La stabilité interne que connaît l'Algérie dans un environnement immédiat marqué par des perturbations cycliques voire permanentes, semble déranger certaines parties avides de « printemps » noirs.

**Kamel Cherif**

Les grèves qui se déclenchent successivement dans différents secteurs tendent à perturber les Algériens dans leur sérénité. Après le lait et la flambée des prix des fruits et légumes, c'est au tour du pain de voler la vedette aux autres produits alimentaires.

On annonce une journée sans pain pour mardi ! Il ne manquait que cela. Pourtant l'association des artisans-boulanger avait signifié que quelles que soient les circonstances, il n'y aura pas de grève de la part des boulanger.

Qu'à cela ne tienne, des parties veulent pousser les boulanger à faire la grève, d'autant plus que les débrayages sont actuellement en vogue. Une grève qui va contre le cours des négociations, sachant que les représentants des boulanger traitent avec les services du ministère du Commerce. Cette grève qui reste injustifiée, indique-t-on au ministère quand on sait que le prix du pain est soutenu à la base. Le prix du blé, et par conséquent de la farine et de la semoule, est soutenu par l'Etat. Autrement dit, la grève des boulanger reste non opportune, surtout qu'il n'y a pas eu d'augmentation du prix de l'électricité. L'Etat a également pris des mesures en faveur des boulanger pour qu'ils se dotent de groupes électrogènes et remédier ainsi aux pannes électriques en été.

Les boulanger veulent en fait emboîter le pas aux personnels de l'Édu-



photo archive

cation nationale lesquels, non contents de leur grève, comptent franchir un autre pas. Un pas dangereux quand on sait que des parties évoquent une éventuelle grève le jour du baccalauréat. C'est dire les intentions de ces parties d'envenimer une situation qui n'est déjà pas claire.

Le recours à la grève pour empêcher les examens de fin d'année est synonyme d'un acte d'incivisme et de sabotage, sinon comment expliquer cette intention d'empêcher les élèves de passer leurs examens ?

L'année scolaire étant déjà compromise en raison du nombre de grèves déclenchées, les syndicats qui appellent à un débrayage le jour du baccalauréat auront franchi un pas intolérable que l'histoire ne leur pardonnera jamais.

Ces grèves ressemblent aux émeutes déclenchées à Ouargla suite à l'affichage d'une liste de bénéficiaires de logements sociaux. Il faut préciser que cela fait belle lurette que

des logements ne sont pas attribués à Ouargla. Mais les autorités locales ont décidé d'afficher cette liste, après que la situation se soit calmée suite aux manifestations des chômeurs. Autrement dit, après l'accalmie des chômeurs, la population a été amenée à sortir pour manifester contre la liste des bénéficiaires de logements sociaux !

On est ainsi tenté de croire que toutes ces grèves et manifestations ne sont pas spontanées, mais provoquées par des parties qui veulent embraser le front social. L'Algérie fait ainsi face à des ondes de choc qui viennent de partout, de Tiguentourine à Ouargla en passant par les grèves des personnels de l'Education nationale, des boulanger, des producteurs de lait, des éboueurs, des agriculteurs, des bouchers...

À toutes ces parties qui pêchent en eaux troubles, les Algériens ont déjà répondu : « Nous avons vécu notre printemps en 1988 ».

## TEBESSA

## 500 millions de DA pour renforcer l'électrification rurale



Une enveloppe financière de 500 millions de DA a été consacrée, au titre de l'exercice 2013 à Tébessa, au financement d'une opération de renforcement de l'électrification rurale, a-t-on indiqué, à la direction locale de la Société de distribution (SDE).

Ces moyens financiers couvriront la réalisation d'un nouveau réseau d'électrification rurale de 300 km à travers différents centres ruraux de la wilaya, non encore raccordés à cette énergie, a fait savoir la même source, précisant que cette opération s'inscrit dans le cadre du renouveau rural. Par ailleurs, selon les services agricoles, un montant de 100 millions de dinars a été affecté à ce secteur pour la réalisation d'une nouvelle extension de 70 km linéaires du réseau d'électrification des grands pérимètres agricoles situés pour la plupart dans la partie sud de la wilaya.

Ces régions qui englobent les localités de Negrine et de Ferkane ont bénéficié, a-t-on rappelé, d'un important projet de mise en valeur, en voie de lancement, sur une surface de quelque 70 000 hectares de terres incultes destinées à être exploitées dans le cadre de la concession agricole. S'agissant de l'électrification rurale, le taux de couverture de la wilaya de Tébessa est actuellement estimé à 78%.

## PLUSIEURS PARTIS SE SONT PRONONCÉ :

Oui, Bouteflika a le droit de briguer un 4<sup>e</sup> mandat !

**Valid B.**

Au moment où la commission de révision de la Constitution se penche sur le projet des amendements qui seront apportés à la Loi fondamentale du pays, plusieurs partis politiques ont déjà annoncé la couleur en affirmant que le Président Abdelaziz Bouteflika a le droit de briguer un 4<sup>e</sup> mandat à la tête de la magistrature suprême du pays.

C'est dans ce sens que la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune a affiché clairement la position de son parti concernant une éventuelle candidature du Président Bouteflika pour un 4<sup>e</sup> mandat, précisant que le Président Bouteflika est « le seul maître de sa décision de se porter candidat ou pas ».

Elle a ajouté à ce propos que le PT « défend son droit à se porter candidat et n'a jamais soutenu un mandat présidentiel, mais plutôt des décisions politiques importantes prises par le président de la République portant sur l'économie et la sécurité du pays ».

Mme Hanoune s'est attaquée, en outre, à ceux qui tentent de détourner l'opinion publique sur les véritables problèmes du pays et qui veulent réduire le débat sur la révision de la Constitution au nombre de mandats présidentiels. Ceux-là visent, selon Mme Hanoune, à « détourner l'attention des questions décisives du pays ».

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée à l'issue des travaux de la commission des Travailleurs, Madame Hanoune a appelé à une révision « large »

et « profonde » du texte, estimant que l'amendement doit être une occasion de lancer un débat national sur le principe de la confrontation des positions et des programmes où le dernier mot doit revenir au peuple.

La première responsable du PT a considéré qu'il était temps de redonner la parole au peuple afin qu'il soit représenté réellement dans les institutions de l'État.

Mme Hanoune a présenté plusieurs propositions concernant la révision de la Constitution dont la constitutionnalisation de tous les droits et lois à caractère social, à l'instar du droit au logement et au travail.

Elle a dans ce sens souligné l'importance de ne pas toucher au caractère républicain de l'État algérien et aux droits démocratiques, d'appliquer le régime parlementaire unicaméral, d'expliquer l'immunité parlementaire et de consacrer l'indépendance de la justice.

De son côté, le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, n'avait pas manqué de faire chouettes, en se prononçant pour un 4<sup>e</sup> mandat du Président Bouteflika.

Amara Benyounès avait déclaré qu'il soutiendrait le président de la République au cas où ce dernier solliciterait un quatrième mandat, estimant que la candidature pour la présidentielle 2014 est « un droit consacré par la Constitution pour tout citoyen algérien ».

Alors que le débat sur la présidentielle 2014 est focalisé sur une éventuelle candidature de Bouteflika, le premier responsable du MPA pense qu'il s'agit d'un « faux débat ». Il ne s'agit pas d'être pour ou contre un quatrième mandat pour Boute-

flka, a-t-il relevé, considérant que l'affaire ne concerne que le candidat lui-même et la désignation du futur président de la République revient, en dernier ressort, au peuple.

Pour Amara Benyounès, la limitation des mandats présidentiels « ne peut constituer un préalable à la démocratie ».

A propos de la révision, le parti de Benyounès insiste plus particulièrement sur deux aspects essentiels selon lui, à savoir la préservation du caractère démocratique et républicain de l'Etat algérien et la préservation du Conseil de la nation avec son tiers présidentiel.

Le même constat a été fait par le président du parti Tadjamoua Amel El Djazair « TAJ », Amar Ghoul, qui avait souligné, depuis Tlemcen, que sa formation politique soutiendrait la candidature du Président Bouteflika dans le cas où il briguerait un quatrième mandat.

« En démocratie, chacun est libre de se porter candidat. Notre parti soutiendra la candidature du président Bouteflika dans le cas où il se présenterait pour un 4<sup>e</sup> mandat », avait affirmé Amar Ghoul lors de la cérémonie d'installation des bureaux communaux et de wilaya dans la région de Tlemcen.

A présent, même si les spéculations vont bon train sur les amendements qui seront apportés à la loi fondamentale du pays, il n'en demeure pas moins que cette révision répond à l'impératif d'adapter la Constitution algérienne au contexte actuel, ainsi qu'aux mutations et aux évolutions de l'heure.

En d'autres termes, cette révision répond à la volonté du chef de l'Etat de consacrer, de manière définitive, la dé-

mocratie et les libertés fondamentales dans notre pays, tout en respectant les constantes de la nation.

D'ailleurs, M. Sellal n'a pas manqué de souligner lors de l'installation de cette commission, que le président Abdelaziz Bouteflika n'avait posé « aucune limite préalable » au projet de révision constitutionnelle, hormis celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de la société algérienne.

La décision du chef de l'Etat d'apporter des amendements à la Constitution vise à franchir une nouvelle étape dans le fonctionnement des institutions de l'Etat, des partis politiques et des médias, à même d'amener le dispositif législatif et réglementaire du pays aux standards universels.

Le débat national, conduit autour de ces sujets, a permis la promulgation de plusieurs lois de réformes dans les domaines de la parité des genres, de la liberté d'expression, de la société civile ainsi que des partis et de la moralisation de la vie politique.

Les résultats de cette démarche sont aujourd'hui palpables. La progression spectaculaire du nombre de parlementaires femmes élues lors des dernières législatives, une tendance que confirme le double scrutin local du 29 novembre, constitue une avancée considérable dans la concrétisation des réformes.

L'agrément de nombreux nouveaux partis politiques qui ont vu le jour à la faveur de la nouvelle loi sur les partis, atteste également de l'intérêt que porte l'Etat à l'exercice démocratique dans le pays.

## SAHARA OCCIDENTAL

## Ould Kablia : «L'Algérie a toujours soutenu le principe de l'autodétermination des peuples»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a réaffirmé dimanche à Rabat que l'Algérie a toujours soutenu le principe de l'autodétermination des peuples comme convenu dans les résolutions de l'Organisation des Nations-Unies (ONU). «L'Algérie a toujours soutenu le principe de l'autodétermination des peuples comme convenu dans les résolutions de l'ONU et de son Conseil de sécurité», a déclaré M. Ould Kablia, à propos de la question du Sahara occidental, lors d'une conférence de presse conjointe des ministres de l'Intérieur des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Il a réaffirmé, à l'issue du Conseil des ministres maghrébins, que l'Algérie «n'est pas une partie dans le conflit du Sahara occidental qui oppose deux parties» (le Maroc et le Polisario) et «ne nourrit aucune ambition dans cette question qui est sous la responsabilité de l'ONU».



## ALGÉRIE-MALI

## M. Belani dément la présence de chefs d'Ansar Dine en Algérie

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a démenti hier les informations publiées par certains titres de la presse nationale et selon lesquelles des chefs du mouvement «Ansar Dine» auraient ou ont l'intention de trouver refuge en Algérie.

«Certains titres de la presse nationale ont fait état d'informations selon lesquelles des chefs du mouvement +Ansar Dine+ auraient ou ont l'intention de trouver refuge en Algérie, je tiens à démentir de la manière la plus forte ces allégations qui n'ont aucun fondement», a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS. «Je souligne, que fidèle à ses principes en matière de politique étrangère et constante dans son approche légaliste, l'Algérie continuera à apporter toute sa contribution pour œuvrer en faveur de l'instauration



de la paix et de la sécurité dans la région, en particulier au Mali, en se conformant scrupuleusement à la légalité internationale», a-t-il ajouté.

## M. SAHLI À BAHIR DAR (ETHIOPIE)

## L'Algérie pour une «approche globale» en matière de lutte antiterroriste en Afrique

La nécessité d'une «approche globale» en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé en Afrique a été soulignée, à Bahir Dar (Ethiopie), par le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, lors du 2<sup>e</sup> Forum de Haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Cette approche globale doit prendre également en charge les revendications légitimes à caractère économique et social des populations de certaines régions situées dans des zones de conflit», a précisé M. Sahli lors de ce Forum qui s'est tenu samedi et hier sur le thème : «La sécurité et le crime organisé en Afrique».

Le secrétaire d'Etat a relevé, en outre, que le crime organisé, sous toutes ses formes, est devenu «une menace majeure pour la paix et la sécurité du continent et au-delà», a-t-on ajouté de même source. Il a, par ailleurs, mis en exergue la nécessité d'approfondir la réflexion sur le thème de ce Forum, en l'orientant sur l'impact «croissant» du crime organisé sur la stabilité politique, la bonne gouvernance et le développement économique et social en Afrique ainsi que sur le rôle des migrations clandestines et le trafic des êtres humains et son interconnexion avec le crime organisé. Il a souligné que le terrorisme, le crime organisé, le commerce des stupéfiants et les trafics en tous genres «font obstacle aux efforts de développement en Afrique, nécessitant une coopération accrue tant au niveau continental qu'international».



### L'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste présentée

M. Sahli a relevé, dans ce cadre, que l'Algérie, qui a une expérience avérée en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, a développé, depuis fort longtemps, une politique consistante à apporter son aide et son expertise en la matière aux pays qui font face aux mêmes phénomènes». Citant les groupes terroristes dans la région du Sahel, il a déclaré que ces derniers «ont exploité les événements en Afrique du Nord pour renforcer leurs activités au Sahel, notamment dans le nord du Mali, en développant des interconnections avec les narcotrafiquants et les trafiquants d'armes présents dans la région, pour financer leurs activités criminelles».

Le secrétaire d'Etat a rappelé les efforts de l'Algérie visant la criminalisation de la pratique du paiement des rançons aux terroristes pour obtenir la libération des otages, pratique, a-t-il dit, «qui constitue l'une des principales sources de financement du terrorisme et du crime organisé».

Il s'est, à cette occasion, félicité des «efforts» de l'Afrique visant à une appropriation des problèmes africains par les Africains eux-mêmes, notamment dans le cadre des mécanismes mis en place par l'Union africaine, au premier rang desquels le Conseil de paix et de sécurité (CPS), en relevant que ces efforts ont abouti à des résultats «tangibles et encourageants».

Par ailleurs, M. Sahli, qui représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du Forum, a transmis au Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn, les remerciements du chef de l'Etat pour l'invitation qu'il lui avait adressée pour prendre part à ce Forum de haut niveau. M. Sahli a indiqué que cette participation est le «témoignage de l'intérêt que le président de la République porte aux débats sur les questions cruciales de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique».

Il s'est, à cette occasion, félicité de la tenue de la 2<sup>e</sup> édition de cet important Forum, initié en 2012 par le défunt Meles Zenawi, ex-Premier ministre d'Ethiopie, auquel un hommage appuyé a été rendu par les participants à cette rencontre de haut niveau.

Le secrétaire d'Etat s'est joint à cet hommage, en rappelant les qualités d'homme d'Etat et le leadership du défunt Zenawi, «qui a consacré sa vie à assurer les conditions d'un développement durable en Afrique et renforcer la pratique démocratique dans le continent».

APS

## RÉUNION DE RABAT Les ministres de l'Intérieur de l'UMA au chevet de la sécurité de la région

Boualem Branki

La sécurité de la région maghrébine a été au menu de la réunion des ministres de l'Intérieur des pays membres de l'UMA, hier dimanche à Rabat. Face aux nouveaux périls, à la rapide reconversion du grand banditisme entre terrorisme et trafics en tout genre, les systèmes de sécurité mis en place actuellement par les différents corps de sécurité dans le monde ont changé.

Au Maghreb aussi, car les polices et services de sécurité de la région doivent en fait adapter leurs moyens de lutte contre le terrorisme et le crime organisé en fonction des évolutions de ces phénomènes qui ont pris une ampleur inquiétante avec ce qui s'est passé au Nord du Mali avec la prise de villes entières en otages par des groupes d'Al Qaïda et la situation actuelle au Sahel. Dès lors, les ministres de l'Intérieur algérien, marocain, tunisien, libyen et mauritanien ont discuté des moyens idoines pour sécuriser la région et développer en même temps des synergies communes pour renforcer la lutte contre la criminalité transfrontalière. D'autant que les services de sécurité des pays maghrébins ont effectué ces derniers temps des arrestations spectaculaires de trafiquants d'armes, des groupes de soutien au terrorisme et des tonnes de drogues douces et dures, comme la cocaïne. A Rabat donc, le menu des travaux du Conseil des ministres de l'Intérieur des pays de l'Union du Maghreb arabe, tenus en présence des cinq ministres des pays membres de l'organisation, dont M. Daho Ould Kablia, et du secrétaire général de l'UMA, Habib Benyahia, a porté sur les menaces qui pèsent sur la région, l'élaboration des mécanismes de coopération opérationnels dans le domaine sécuritaire, l'intensification des réunions de coordination et de consultation entre les responsables maghrébins (de la sécurité) et le renforcement des mécanismes de l'UMA dans le domaine de sécurité. Plusieurs volets de la lutte contre le terrorisme, le trafic d'armes, le trafic de la drogue, le crime organisé, le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent et les liens entre ces différents phénomènes ont été débattus et une stratégie mise en place. D'autant que les enjeux politiques et stratégiques dans la sous-région maghrébine ont des répercussions politiques d'importance, notamment pour l'Algérie qui n'a de cesse d'appeler à la mise en relation du terrorisme avec le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. Comme l'Algérie a également demandé aux pays membres de l'UMA et des 5+5 de ne pas payer de rançons aux terroristes auteurs d'enlèvements, et donc de tarir les sources de financement des terroristes.

La sécurité du Maghreb et ses frontières avec la zone sahélienne est un défi majeur pour l'Algérie, qui n'a de cesse à sécuriser ses frontières Sud et Nord. A Rabat, il s'agissait ainsi pour l'Algérie de convaincre les pays membres de l'UMA pour l'adoption d'une stratégie de lutte commune contre la menace terroriste, le danger du grand banditisme et les trafics en tout genre, y compris l'exploitation de la déresse des Subsahariens, dans leur quête de l'El Dorado européen.

Enfin, l'appel d'Alger à cette rencontre a porté également sur le danger de la circulation d'armes de guerre au Maghreb, ce qui constitue une réelle préoccupation pour les responsables algériens.

**3<sup>e</sup> CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE «DROIT DE LA FEMME À LA RÉSISTANCE: EXEMPLE DE LA FEMME SAHRAOUIE» À ALGER**

**Elargir le mandat de la Minurso et organiser un référendum d'autodétermination au cœur de la conférence sur la femme sahraouie**

Les participants à la 3<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le «Droit de la femme à la résistance: exemple de la femme sahraouie» ont appelé hier à Alger, les Nations unies à assumer leurs responsabilités quant à l'élargissement du mandat de la Minurso et à accélérer l'organisation d'un référendum libre et intégral pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

L'ambassadeur sahraoui à Alger, M. Ibrahim Ghali, a appelé les Nations unies à «assumer leurs responsabilités afin d'élargir le mandat de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental) et assurer une surveillance des droits de l'homme quotidiennement bafoûés au vu et su de la mission onusienne».

Il a précisé à ce propos, que la conférence d'Alger «se tient dans un contexte marqué par la réunion demain lundi, du Conseil de sécurité sur l'examen du rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara Occidental», rappelant que la Déclaration d'Alger qui couronnera les travaux de cette rencontre comportera plusieurs questions dont «les droits de l'homme et le renforcement du réseau de solidarité avec la cause sahraouie dans le monde».

De son côté, le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), M. Farouk Ksentini, a appelé le Conseil de sécurité à «élargir le mandat de la Minurso et à organiser un référendum qui permette au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination». Il a «déploré» cependant, la poursuite par le Maroc, de sa politique de «répression et de violation méthodique des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés».

M. Ksentini a salué à cette occasion, la «résistance» du peuple sahraoui et, plus particulièrement celle de la femme sahraouie face à l'occupation marocaine. Abondant dans le même sens, le président du Comité national de solidarité avec le peuple sahraoui, M. Mehrez Lamari, a demandé l'«élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme», exprimant «la préoccupation et l'inquiétude» des Algériens à l'égard de la violation des droits de l'homme par le Maroc.

Organisée par le comité national de solidarité avec le peuple sahraoui, la CNCPPDH et l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), la conférence à laquelle prennent part des représentants venus des quatre coins du monde, sera sanctionnée ce soir par une série de recommandations.

**FMI-BM**

**Le Comité de développement de la BM et du FMI préoccupé par la détérioration des conditions de vie au Sahel**

Le Comité de développement du FMI et de la Banque mondiale s'est dit préoccupé par la détérioration persistante des conditions de vie au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, qui menace la stabilité et les perspectives de développement de ces régions.

Le Comité a demandé dans le cadre de la réunion de printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington, à la BM d'aider les pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique à échapper aux cycles de crise permanents en renforçant ses interventions dans le domaine des infrastructures, des créations d'emplois, de la réintégration sociale, de la production agricole et de la sécurité alimentaire. Aussi, il a appelé les deux institutions de Bretton Woods à continuer d'intervenir activement dans les pays de la région MENA, en vue notamment d'appuyer la mise en œuvre de réformes. Par ailleurs, le Comité a relevé que la croissance économique soutenue qui s'est poursuivie dans les pays en développement

**DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE :  
Une valeur en hausse**

Said Abjaoui

L'évaluation des droits de l'homme ne se fait pas en instantané. Il n'y a pas d'instruments de mesure au temps zéro mais concerne une évaluation à deux étapes différentes. Cette évaluation traduit la mise en posture permanente de surveillance du respect des droits de l'homme.

Il ne saurait exister un seul Etat qui n'aurait pas été épingle au moins une seule fois dans sa vie. Cependant, l'important est d'abord de s'assurer que tout acte d'atteinte des droits de l'homme ne sera pas impuni et que ces atteintes ne sont pas de la responsabilité des institutions, mais uniquement des individus.

Pour ce qui concerne donc l'Algérie, le département d'Etat américain a reconnu qu'il y a une amélioration substantielle de la situation des droits de l'homme. Des droits de l'homme et des libertés publiques et politiques. Dans notre espace civilisationnel, l'Algérie est dans une bonne appréciation.

La presse n'est pas muselée et elle pratique même des analyses défavorables au pouvoir sans qu'elle soit rappelée à l'ordre. Quant à la caricature, c'est le grand bon. Elle ne s'impose aucune limite même dans le



choix des cibles. Aucune limite, ce qui paraît surprenant pour des étrangers qui se fient à des critiques sans vérification sur le terrain de la réalité. Oui, l'Algérie a fait un grand bond en ce domaine.

Elle a fait aussi une avancée considérable en ce qui concerne le droit de l'opposition à accéder aux médias pour diffuser les opinions et les positions politiques, aussi virulentes qu'elles peuvent être. Même l'opposition islamiste peut intervenir dans la presse autant qu'elle le désire, absolument sans aucune restriction.

Le département d'Etat américain le fait bien remarquer par différenciation avec les pays arabes.

Autant les libertés civiles que po-

litiques ont fait l'objet d'appreciations positives du département d'Etat américain. Les femmes sont à l'honneur. Elles sont militaires et même au grade de général. Elles sont deux millions à travailler sans aucune discrimination avec les hommes. Elles représentent 30% du nombre de parlementaires et d'autres missions électives.

Le gouvernement a mis fin au monopole public sur les médias y compris audiovisuels. Quant aux élections, les organisations non gouvernementales occidentales ont participé activement à la surveillance des élections législatives et avaient établi des rapports positifs sur leur tenue.

**L'Algérie et le Portugal veulent renforcer davantage leurs relations économiques**

Les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Portugal devraient être renforcées davantage notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la construction et de l'énergie, ont souligné hier à Alger le président de la Caci et la Chambre de commerce et d'industrie arabo-portugaise.

«Les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Portugal sont appelées à connaître un nouvel essor d'autant plus qu'un

énorme potentiel de coopération et de partenariat existe entre les deux pays», a indiqué le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) lors d'un Forum d'affaires algéro-portugais. Ce forum, organisé conjointement par la Caci et la Chambre de commerce et d'industrie arabo-portugaise, regroupe une trentaine d'entreprises algériennes et une quinzaine d'entreprises portugaises activant dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'in-

dustrie pharmaceutique, de l'énergie, des technologies de l'information et de la construction.

Selon M. Kellil, il existe des «perspectives ambitieuses» pour le développement de ces relations économiques bilatérales qui n'ont pas encore atteint le niveau escompté.

«Ces partenariats peuvent être développés davantage à travers la multiplication des rencontres bilatérales entre hommes d'affaires algériens et portugais», a-t-il estimé, ajoutant que ces

partenariats devraient assurer un transfert de technologie et la création de postes d'emploi et de richesse.

Les exportations algériennes vers le Portugal en 2012 se sont établies à quelque 1,7 milliard de dollars, alors que les importations ont été de 600 millions de dollars, selon les chiffres communiqués par le président de la Caci. «La balance commerciale est en faveur de l'Algérie, mais on exporte à 98% des hydrocarbures, et en revanche on importe des produits agricoles et agroalimentaires», a-t-il expliqué.

L'ambassadeur du Portugal en Algérie a affirmé, de son côté, l'existence de «grandes potentialités» pour développer et renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays. «Le Portugal envisage de développer davantage ses partenariats avec l'Algérie et je pense qu'il y a beaucoup de potentialités pour les entreprises portugaises pour renforcer ce qu'il y a déjà aujourd'hui», a-t-il indiqué. «Il y a beaucoup d'entreprises portugaises qui veulent venir investir en Algérie. On veut renforcer notre coopération avec les entreprises algériennes dans plusieurs domaines comme la construction et l'agroalimentaire», a-t-il ajouté.

APS

au cours des dix dernières années a permis d'atteindre beaucoup plus tôt que prévu le premier objectif du Millénium pour le développement (OMD) consistant à réduire de moitié l'extrême pauvreté à l'horizon 2015.

Dans ce cadre, il a aussi appelé la BM à intensifier son action pour aider les pays à atteindre les cibles établies dans le cadre des OMD et à participer activement à la définition d'un ambitieux programme pour l'après-2015. Abordant la conjoncture économique internationale, il a relevé que les perspectives des pays en développement sont certes prometteuses et les risques de détérioration ont diminué à court terme, mais la stabilité macroéconomique n'a pas encore été rétablie dans le monde, le chômage demeure élevé et les prix des denrées alimentaires restent sujets à de fortes fluctuations et continuent de pénaliser les plus pauvres.

Rappelant que la lutte contre la pauvreté reste la mission fondamentale de la BM, le

Comité a soutenu l'élaboration d'une Stratégie unifiée de cette institution financière internationale, qui sera examinée en octobre prochain lors des Assemblées annuelles FMI-BM. En ce qui concerne l'objectif mondial visant à abaisser le taux d'extrême pauvreté (pourcentage de personnes subsistant avec moins de 1,25 dollar par jour) à 3% d'ici 2030, il a avancé que sa réalisation nécessitera une forte croissance dans les pays en développement, et aussi surmonter les difficultés institutionnelles et les problèmes de gouvernance et aussi investir dans les infrastructures et la productivité agricole.

Il est à rappeler que le Comité de développement a pour mission de donner des avis aux conseils des gouverneurs du FMI et de la BM sur les questions de développement et sur les ressources financières requises pour promouvoir l'essor économique des pays en développement.

## LOUISA HANOUNE

### «Limiter le débat au nombre de mandats présidentiels c'est détourner l'attention des questions décisives»

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a estimé samedi à Alger que la restriction du débat sur la révision de la constitution au nombre de mandats présidentiels «vise à détourner l'attention des questions décisives du pays», appelant à une révision constitutionnelle «profonde» et «large».

Lors d'une conférence de presse animée à l'issue des travaux de deux jours de la commission des travailleurs, Mme Hanoune a indiqué que l'amendement de la Constitution doit être une occasion pour traiter les problèmes d'ordre politique et «lancer un débat national sur le principe de la confrontation des positions et programmes où le dernier mot reviendra au peuple».

«Le peuple a le droit de participer au débat national sur l'amendement de la constitution», a souligné Mme Hanoune qui a ajouté que sa participation «ne doit pas se limiter à l'expression de son accord ou de son rejet par un oui ou un non lors de l'opération de vote». «Il est temps de redonner la parole au peuple afin qu'il soit représenté réellement dans les institutions de l'Etat», a-t-elle martelé.

La SG du PT a présenté plusieurs propositions concernant la révision de la constitution dont la constitutionnalisation de tous les droits et lois à caractère social à l'instar du droit au logement et au travail. Elle a dans ce sens souligné l'importance de ne pas toucher au caractère républicain de l'Etat algérien et aux droits démocratiques, d'appliquer le régime parlementaire unicaméral, d'expliquer l'immunité parlementaire et de consacrer l'indépendance de la justice.

S'agissant des préoccupations sociales du citoyen algérien, Mme Hanoune a estimé que les problèmes du chômage, du logement et des salaires «sont des problèmes nationaux qui ne concernent pas les régions du sud uniquement». Les protestations autour de ces questions ont été exprimées au niveau de plusieurs wilayas à travers le territoire national, a fait remarquer la SG du PT. La première responsable du parti a appelé une fois encore à la réouverture des entreprises publiques fermées et à la nationalisation des entreprises privatisées.

Elle a également plaidé pour l'ouverture d'enquêtes sur ce sujet afin de contribuer activement à l'absorption du chômage et à la lutte contre la corruption. A une question sur la position du parti concernant une éventuelle candidature du Président Bouteflika à un 4<sup>e</sup> mandat, Mme Hanoune a indiqué que «le Président Bouteflika est le seul maître de sa décision de se porter candidat ou pas».

Elle a ajouté à ce propos que «le PT défend son droit à se porter candidat et n'a jamais soutenu un mandat présidentiel, mais plutôt des décisions politiques importantes prises par le président de la République portant sur l'économie et la sécurité du pays». S'agissant de l'affaire d'atteinte aux mœurs, Mme Hanoune s'est interrogée sur les peines prononcées vendredi par le tribunal de Annaba contre l'accusé principal Henri Antoine Jean-Michel Baroche, condamné à 7 ans d'emprisonnement et à une amende de 200 000 DA et ses complices dans l'affaire.

## AGRICULTURE

# El Oued, une wilaya de référence en matière agricole



**Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Rachid Benaïssa, a affirmé, samedi à El Oued, que cette wilaya est plus que jamais «une référence en matière agricole».**

Lors de son inspection d'une entreprise agroalimentaire implantée dans la commune de Guemar, M. Benaïssa, rappelant, dans une déclaration à l'APS, que cette wilaya du Sud du pays est «leader dans le secteur agricole», a relevé que 65% de sa population, estimée à 731 000 âmes, activent dans le travail de la terre ou ont lien avec l'agriculture.

Outre l'absorption de la demande d'emplois, cette situation a fait de cette wilaya «l'un des principaux pourvoyeurs du pays en produits agricoles», a-t-il également rappelé.

Le ministre s'est enquis, à l'occasion de sa visite dans ce complexe de valorisation des produits agricoles, du fonctionnement de cette entreprise qui, selon les explications de son gérant, M. Laïd Khelf, s'étend sur 6 hectares et compte 20 chambres froides d'une capacité de stockage de 33 000 tonnes.

Un des conseillers du ministre, M. Djamel Berriche, a indiqué pour sa part à l'APS que la valeur de la production agricole a atteint, en 2012 dans la wilaya d'El Oued, 137,5 milliards de DA soit 34% de la valeur de la production agricole réalisée durant cet exercice par l'ensemble des 10 wilayas du Sud, à savoir Tindouf, Adrar, Béchar, Tamanrasset, Biskra, Laghouat Ouargla, Illizi,

Ghardaïa et El Oued. Cette dernière wilaya a également produit, en 2012, près de 11 millions quintaux de pommes de terre, soit 27% de la production nationale de ce tubercule, selon la même source.

Le ministre s'est également enquis des efforts de développement rural dans l'oasis de Lemhnia, dans la commune de Guemar dont la population a bénéficié, selon la responsable locale de l'action sociale, Mme Souad Didi, d'un forage pour l'alimentation en eau potable, d'un bus pour le ramassage scolaire et de 60 logements ruraux dont 40 équipés en panneaux solaires.

Le directeur de wilaya des services agricoles, M. Laïla Maâchi, a indiqué de son côté que l'objectif fixé pour l'horizon 2014 est de porter la surface agricole exploitée à 85 000 hectares et de créer 130 000 nouveaux emplois dans cette wilaya où l'activité agricole est concentrée dans les trois pôles d'Oued Ridh, d'Oued Souf et de la zone frontalière à la Tunisie.

Le ministre qui devait présider en soirée une séance de travail avec les partenaires du secteur, consacrera la seconde journée de sa visite dans la wilaya d'El Oued, à l'inspection de projets et d'exploitations agricoles dans les communes de Djamaâ et d'El M'ghair.

## ALGÉRIE - FRANCE

### signature de six conventions de partenariat entre la Radio algérienne et les radios communautaires basées en France

Six conventions de partenariat et de coopération ont été signées, samedi à Alger, entre la Radio algérienne et des radios communautaires basées en France, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Said.

Les conventions visent à «développer un partenariat durable et mutuellement bénéfique pour répondre aux besoins et attentes de la communauté algérienne en Europe et particulièrement celle résidente en France». Ces conventions ont été signées, d'une part, par le directeur général de la Radio algérienne et d'autre part par les directeurs des radios communautaires basées en France. Il s'agit de Djina Kettane, directrice de Radio Beur FM, Tarek Mami, directeur de

Radio France Maghreb, Slimane Tir, directeur de Radio Pastel, Ali Abed, directeur de Radio Salem, Abdellmajid Deboussi, directeur de Radio Soleil et Fouad Charki, directeur de Radio Trait d'union.

Ces conventions permettront notamment de renforcer les échanges des programmes à caractère culturel, artistique, économique, politique et sportif, la mise en place de coproductions et de duplex, l'échange en matière d'assistance technique et logistique ainsi que l'élargissement du partenariat au volet formation.

A cet occasion, le ministre de la Communication a insisté sur l'importance de cet événement, indiquant que ces conventions permettront de «renforcer les

liens entre les Algériens locaux et la Communauté algérienne en Europe et particulièrement celle résidente en France». Cet événement revêt «une importance capitale», a ajouté Mohamed Said par le fait, a-t-il argué, qu'il représente un «engagement et une continuité» exigeant un approfondissement de cette coopération afin qu'elle puisse être élargie à «d'autres domaines de manière à accueillir d'autres radios à l'avenir». A cet effet, le ministre a plaidé pour assurer la «continuité et la pérennité» à ce genre de coopération.

Le ministre a affirmé que les «signataires (6+1) de cette coopération doivent veiller à sa continuité», soulignant l'intérêt porté à celle-ci par son «officialisation». **APS**

# DOUANES

## Nouveau code des Douanes: faciliter les procédures tout en renforçant le contrôle

Le nouveau code des Douanes, dont la mouture de l'avant-projet est actuellement au niveau du Gouvernement, prévoit plusieurs amendements qui visent d'un côté la facilitation des procédures, et de l'autre le renforcement du contrôle.



Le code qui amende la loi 98-10 du 22 août 1998 portant code des douanes, modifiant et complétant la loi 79-07 du 21 juillet 1979, simplifie d'abord les procédures en matière de contentieux. «Les procédures du contentieux et la qualification des infractions seront clarifiées, les responsabilités des auteurs d'infractions et de l'administration douanière seront bien identifiées ainsi que les sanctions», a déclaré à l'APS une source de la Direction générale des Douanes (DGD).

Le propriétaire de la marchandise sera ainsi pour la première fois «responsable» de toute fausse déclaration, une infraction qui incombe jusqu'à présent au seul commissionnaire en douanes, a-t-on souligné.

Les cas d'application de la règle de prescription sont également définis avec précision dans le nouveau texte, a noté cette source, rappelant que l'absence d'une législation claire qui déterminait les délits exclus de cette règle rendait difficile la décision de l'administration douanière en termes de sanctions.

Et pour renforcer le contrôle interne, le texte introduit un nouvel article qui interdit clairement aux agents douaniers de recevoir tout type de cadeaux ou paiements illicites de la part des importateurs, même si cette interdiction figurait déjà dans la loi

de lutte contre la corruption, à laquelle les agents douaniers sont soumis.

En cas d'infraction, l'opérateur économique qui vient reconnaître son acte se voit par ailleurs débarrasser de toute poursuite.

En outre, un nouvel article du projet de ce code, veut que les douaniers licenciés de leurs postes ne peuvent continuer à habiter la même ville où ils exerçaient sauf s'ils y étaient avant leurs nominations.

«Ça va éviter que ces agents utilisent leurs connaissances au sein des administrations douanières locales pour passer des transactions illicites», a-t-on expliqué.

### Les TIC au service des Douanes

Le nouveau texte, qui sera bientôt présenté au parlement, apporte d'autre part une nouveauté en matière de dématérialisation du dédouanement. Il propose un ancrage juridique à la déclaration douanière par internet même si cette démarche reste tributaire de l'authentification de la signature électronique en Algérie, toujours en étude, a-t-on souligné.

Des facilitations des procédures douanières au profit des voyageurs sont également prévues.

Un article du projet de code stipule que les voyageurs sont autorisés à faire leurs déclarations douanières sans descendre de leurs véhicules, une mesure qui devrait réduire considérablement la durée de dédouanement aux ports au moment où les voyageurs algériens mettent aujourd'hui des heures avant de pouvoir sortir leurs biens des ports du pays. Les autres amendements, qui touchent à plus de la moitié des articles de l'ancien code des douanes, vont tous dans le sens de la simplification et la clarification, a précisé la même source.

«Nous n'avons plus le choix: si nous voulons relever le défi de l'investissement et se mettre en conformité avec les nouvelles réalités économiques et commerciales internationales nous devons simplifier au maximum notre législation et nos procédures», avait résumé le Directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbal lors de la clôture de la 6ème conférence nationale des cadres douaniers. M. Bouderbal a instruit les directeurs des écoles des douanes à travers le pays de familiariser leurs stagiaires avec cette nouvelle stratégie de facilitation de telle sorte que le futur code des douanes soit «appris par cœur» par tous les diplômés de ces écoles.

## JEUNESSE - SPORTS

# 15 000 nouveaux postes d'emploi dans les 4 prochaines années



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, a annoncé, samedi au cours d'un point de presse à M'sila, la création, au cours des quatre prochaines années à l'échelle nationale, de 15 000 nouveaux postes d'emploi pour renforcer l'encadrement du secteur.

Les postes budgétaires qu'il est prévu de dégager à cet effet viendront répondre aux exigences liées à la gestion des infrastructures de jeunes et de sports dont le nombre s'est accru, des 10 dernières, «sans que cela ne soit accompagné des recrutements nécessaires», a souligné le ministre en marge de sa visite de travail dans la wilaya de M'sila.

M. Tahmi a précisé que l'opération de recrutement sera réalisée «parallèlement à la mise en œuvre d'une politique d'investissements rationnelle, tenant compte, préalablement à l'inscription de futurs projets, de l'importance démographique et du taux de pratique sportive et d'animation de jeunes».

Dans ce cadre, il a été procédé depuis un mois, a ajouté le ministre, à la restructuration du nombre de projets du secteur dont certains ont été réaffectés à des communes à forte densité urbaine, outre l'inscription de nouveaux projets pour les communes populeuses dépourvues de structures.

Un programme établi sur deux ans, prévoyant l'implantation d'une salle spécialisée, d'une salle omnisports et d'une piscine, olympique ou

semi-olympique, dans chaque daïra, a été élaboré, a également indiqué M. Tahmi, soulignant que le nombre actuel de 250 bassins de nataction devra être, ainsi, doublé. S'agissant de la formation, le ministre a indiqué que l'école nationale des sports olympiques de Sétif, qui dispose de 300 places, aura deux annexes de 200 places chacune à Biskra et Sidi Bel-Abbes.

M. Tahmi a également annoncé le «prochain» lancement de projets portant sur la réalisation de 32 complexes d'entraînement au bénéfice d'autant de clubs professionnels, précisant que la gestion de ces complexes sera assurée par le secteur pendant huit ans avant d'être transférée aux clubs.

Le ministre de la Jeunesse et des sports avait auparavant inspecté le projet de réalisation de gradins de 3.600 places et de pose de pylônes d'éclairage, au stade de M'sila, où il a exhorté les responsables concernés à accélérer les travaux.

Le ministre a préconisé l'encouragement des disciplines qui ont une longue histoire» dans cette wilaya, à l'instar du cross-country, de la boxe et de l'haltérophilie.

La visite de travail de M. Tahmi lui a également permis d'inspecter plusieurs autres projets de son secteur, déjà réceptionnés ou en chantier dans la wilaya de M'sila. Il a également procédé, dans la commune de Sidi-Aïssa, à la pose de la première pierre d'une piscine semi-olympique.

## Les chercheurs doivent se pencher davantage sur les premières années de la Révolution

Le moudjahid Mohamed-Seghir Heleili, commandant de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la wilaya 1, a appelé, samedi à Batna, les chercheurs travaillant sur la lutte armée pour l'indépendance, à se pencher sur l'étude des premières années de la Révolution dans les Aurès. Au cours d'un débat sur son livre de mémoires inti-

tulé «Témoignage sur la Révolution dans les Aurès», organisé au centre de recherches de l'université de Batna, le commandant Heleili a considéré que l'étude des événements des années 1954, 1955 et 1956, est «décisive dans la compréhension de l'histoire de la Révolution qui s'est étendue, au cours de ces années, à l'ensemble

du territoire national. Animant une rencontre dans le cadre du Club culturel des Aurès, organisé par l'association des Amis d'Imedghassen, en coordination avec l'université de Batna, le commandant Heleili a souligné que les généraux de l'armée française ont échoué dans leur tentative d'éliminer les unités armées de l'ALN, lorsqu'ils

ont lancé les grandes opérations militaires, appuyées par l'OTAN. «Le formidable écho de la Révolution dans les Aurès était déjà parvenu au monde entier», a-t-il notamment souligné. Le commandant Mohamed-Seghir Heleili, venu présenter son livre de mémoires, est né à Arris en 1934.

APS

DE L'INNOVATION DANS LES ASSURANCES!

## «Amane auto», nouveau système informatique de gestion des sinistres automobiles

Kepler Technologie, filiale algérienne du groupe Kepler depuis 2009, organise, aujourd'hui, à l'hôtel Sheraton, Club des Pins, un séminaire sur la «Gestion des sinistres automobiles» en Algérie, avec la participation de tous les assureurs algériens, publics et privés, ainsi que des experts dans le domaine. Le débat sera axé sur l'expérience algérienne et européenne dans les assurances et les différences socioculturelles qui influent sur les attentes des assurés. «Amane auto», une nouvelle technologie de gestion des sinistres automobiles, sera présentée au cours de ce séminaire. En effet, la gestion des sinistres automobiles est souvent la seule occasion de communication entre l'assuré et son assureur. Elle constitue donc une occasion unique pour l'assureur de créer une expérience positive avec son assuré par la rapidité, la souplesse, le suivi et l'écoute. Ce qui ouvre les portes à d'autres services qui pourraient être inhérents au sinistre automobile, si besoin est afin de diminuer le désagrément du sinistre (voiture de location, enregistrement de dommages corporels, etc.).

Amel B.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ 19 personnes intoxiquées au chlore dans une piscine

Pas moins de 19 personnes âgées de 14 à 48 ans, ont été admises, en fin de journée du samedi, aux environs de 20h00, aux urgences de l'hôpital Bouzidi Lakder de Bordj Bou-Arréridj pour intoxication au chlore.

Ils ont inhalé une grande quantité de chlore utilisé habituellement pour assainir l'eau de la piscine, selon une source médicale.

Toutes les victimes qui souffraient de problèmes respiratoires ont reçu les soins d'urgence avant de quitter la structure hospitalière vers 22h00, selon la même source.

M.B

PARENTS D'ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS INTERPELLENT LA TUTELLE

## A quand l'allègement des programmes scolaires ?

Amel Bouakba

**La question fait débat depuis quelques années déjà. Les programmes scolaires sont trop surchargés. Chaque année, le même problème se pose.**

Les programmes scolaires ne sont pas achevés à temps. Il faut dire que les mouvements de grève initiées dans le secteur de l'éducation n'arrangent pas les choses. Il ne se passe pas une année scolaire sans que les élèves soient perturbés par les débrayages qui se répercutent sur leur rendement scolaire. L'année scolaire 2012/2013 n'a pas fait l'exception. Elle a été secouée par les grèves cycliques initiées par le personnel de l'éducation depuis le début du deuxième trimestre.

Plus que quelques semaines avant les examens et c'est la course contre la montre. Les enseignants se retrouvent contraints de faire dans la précipitation pour pouvoir terminer les cours et rattraper le retard. Une mission qui s'avère impossible.

La question de la surcharge des programmes scolaires a été soulevée, lors du débat lancé, récemment sur l'évaluation de la réforme du système éducatif. Parents d'élèves et enseignants s'inquiètent et interpellent le ministre de l'Education



nationale sur l'allègement des programmes scolaires. Le premier responsable du secteur, Abdelaïd Baba Ahmed s'est engagé à prendre en considération cette préoccupation. Des changements devront ainsi intervenir dès la prochaine rentrée scolaire. « La mise en œuvre d'une partie des propositions relatives au secteur de l'éducation émanant des dernières conférences régionales se fera à partir de septembre prochain tandis que le reste sera réalisé à la prochaine rentrée 2013-2014 car nécessitant plus de temps », avait affirmé le ministre dernièrement.

Ainsi, ces propositions visent à déboucher sur une feuille de route qui sera soumise aux Assises nationales prévues en juillet 2013 avec la participation d'experts algériens et internationaux.

D'autre part, la révision de certains programmes éducatifs et du volume horaire afin qu'il corresponde au contenu des programmes

figurent parmi ces propositions. Il s'agit également de revoir le système de coefficients de sorte à ce qu'ils soient équitables entre toutes les matières et d'œuvrer à l'application de ce système pour les matières essentielles pendant l'année scolaire et pour tous les paliers de l'enseignement primaire. Pour ce qui est des coefficients dans l'enseignement moyen, les propositions insistent sur l'élèvement des coefficients des matières scientifiques et l'unification de ceux des matières littéraires.

Pour ce qui est de l'accompagnement des programmes d'enseignement, les propositions sont relatives à l'actualisation des documents afin qu'ils correspondent aux programmes et soient plus pratiques pour l'enseignant insistant sur l'unification des trois documents en un seul, c'est-à-dire le programme, le document d'accompagnement et le fascicule.

CHU NEDIR-MOHAMED DE TIZI-OUZOU : SÉMINAIRE INTERNATIONAL LE 27 AVRIL

## Pr Abess Ziri : « Des violences à l'encontre des enfants »

Entretien réalisé par ANM

Le Pr Abées Ziri directeur général du CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou ne cesse de le perfectionner ces dernières années à tous points de vue. Qu'il s'agisse des moyens mis à sa disposition grâce aux enveloppes financières allouées par le ministère de la Santé mais aussi grâce aux efforts fournis par son personnel médical et paramédical, dirigé par le professeur Abbes Ziri, psychiatre depuis maintenant trois ans à la tête de cette infrastructure.

**DK News : Vous prévoyez l'organisation d'un séminaire sur la violence contre les enfants. Un sujet d'actualité.**

**Pr Ziri :** Oui le séminaire se tiendra au CHU de Tizi-Ouzou le 27 avril. C'est un sujet, en effet, qui est d'actualité. La violence contre les enfants ne touche pas uniquement l'Algérie, c'est un phénomène très répandu à travers le monde entier. Cependant, il est à mentionner que le problème est posé avec acuité chez nous.

Les conférenciers traiteront des différentes formes de violence. Celle qui touche le côté physique de l'enfant et surtout le côté psychologique et ses conséquences.

**Le niveau de la participation à ce séminaire ?**

La problématique à laquelle nous voulons répondre appelle d'elle-même la participation d'experts et de professeurs de notoriété nationale et internationale. Ils seront invités pour réfléchir à diagno-



tiquer le mal et en proposer les remèdes. Ce phénomène appelle également la participation d'autres intervenants tels que la direction de l'action sociale, la direction de l'éducation ainsi que la sûreté nationale. Le séminaire sera l'occasion de faire converger, à travers des débats et des communications, les points de vue de tous ces acteurs. Nous avons besoin aussi de l'avis du médecin légiste qui constate les impacts de la violence subie par l'enfant.

**Sur ce registre, il est constaté que le CHU se pose comme point de chute de toutes ces réflexions ?**

Pas uniquement car le CHU se doit de prodiguer des soins de haut niveau. C'est son rôle aussi de prendre en charge, de différentes manières, la recherche scientifique ainsi que la formation de spéci-

alistes. Somme toute, le CHU joue le rôle de pont de réflexion de plusieurs spécialistes. Un rôle pédagogique.

**Prévoyez-vous d'autres séminaires sur d'autres thèmes ?**

Oui bien sûr, à partir du 5 mai, un autre séminaire se penchera sur un autre sujet d'une brûlante actualité. Des spécialistes venus de plusieurs pays traiteront de l'hygiène des mains. C'est un problème de santé publique. Le manque d'hygiène des mains est derrière beaucoup d'infections nosocomiales. Beaucoup de maladies sont transmises au corps à travers les mains d'où l'importance de l'information sur ce point. Le problème se pose tant au niveau des hôpitaux et centres de santé qu'au niveau des espaces publics et des maisons. Nous accueillons des spécialistes de

grande renommée pour animer des communications et des ateliers dans ce séminaire organisé sous l'égide du ministère de la Santé. Plus nous maîtrisons ce domaine, moins nous avons de maladies et moins de dépenses pour l'Etat et les populations.

**Qu'en est-il en fait du centre d'addictologie qui n'arrive pas à voir le jour ?**

Ce centre de recherche et de traitement des addictions est à l'arrêt pour manque de budget. Mais, bonne nouvelle, l'Etat vient d'allouer une enveloppe financière de 52 millions de dinars. C'est une rallonge budgétaire en mesure de nous permettre de l'ouvrir. Toujours au chapitre des bonnes nouvelles, nous allons bientôt rouvrir le bloc de médecine légale ainsi qu'un deuxième bloc de neurochirurgie. Ce bloc sera doté d'une deuxième salle alors qu'il n'y en avait qu'une seule par le passé. Par la même occasion, les patients doivent être informés que les manquements constatés dans le service de radiologie sont dus au manque de médecins.

**Un dernier mot, professeur ?**

Nous donnons le meilleur de nous-mêmes, tout en n'ignorant pas qu'il nous reste beaucoup à faire. La démographie est en mutation et la médecine aussi doit suivre.

Notre système de santé doit assurer le bien-être des citoyens et nous nous y forçons pour y arriver.

BAB EL OUED

# 5 ans pour viol

A.Ferrag

Sonia est une adolescente de 17 ans qui éprouve un grand plaisir à être admirée par les hommes. Pour ses parents, elle constitue un vrai problème car ses exigences en effets vestimentaires sont difficiles à satisfaire. Elle veut toujours ce qu'il y a de plus beau et de plus cher.

Un jour, son copain Karim, âgé de 29 ans, l'invite à passer la journée avec lui dans un hôtel. C'est sans difficulté qu'elle accepte. Emportés par leur désir, ils sont allés trop loin dans leurs ébats.

A la vue du sang, Sonia panique. Elle se rend, enfin, compte du pétrin dans lequel elle s'est fourrée. Quelques jours après cet incident, et comme son copain ne donne aucun signe de vie, elle prend son courage à deux mains et dépose une plainte contre lui. Le jour suivant, Sonia passe un examen médical qui confirme qu'elle a bel et bien été violée.

Devant cet état de faits, les policiers convoquent le père de Sonia pour le mettre au courant.



Arrêté, Karim nie d'abord les faits qui lui sont reprochés... Pressé de questions, il avoue finalement son acte.

Le jour du procès, en ce mois d'avril 2013, au tribunal d'Alger, appelé à la barre, Karim maintiendra les mêmes déclarations.

Le représentant du ministère public axe sa plaidoirie sur le refus du mariage de l'accusé avec la victime, et fait ressortir dans son réquisitoire la gravité des faits pour lesquels était poursuivi l'accusé avant de demander

la peine de 10 ans de prison ferme à son encontre. L'avocat de la défense, quant à lui, plaidera la version d'une histoire d'amour qui aurait mal tourné et demande d'alléger cette peine.

Après délibérations, le président s'appuie sur son enquête sociale qui classe l'accusé non buveur, travailleur, et sans antécédent judiciaire, mais les indices sont là et confirment le délit qui lui est reproché. Ainsi, le verdict final prononcé contre Karim est de 5 ans de prison ferme.

ALGER

## Il égorgé sa femme et sa fille

Youcef, 32 ans, demeurant à El Harrach, était un jeune homme tranquille, estimé par son entourage, qui menait une vie simple et paisible avec sa femme Hind, âgée de 25 ans.

Sa vie s'écoule sans problèmes, jusqu'au jour où son ami lui apprend que sa femme le trompait avec un autre. Youcef devient un autre homme et la vie tranquille que menait le couple prend une autre tournure. Une dispute anodine éclate entre les deux époux, et se sentant blessé dans sa dignité d'homme, Youcef décide de s'expliquer une fois pour toutes avec Hind.

Il aborde sa femme et la presse de questions relatives à ses mœurs, à sa fidélité, la sommant de divulguer le nom de son amant.

Plus grave encore, Youcef était sûr que sa fille Rania n'était pas sa fille biologique.

Sa femme n'en croyait pas ses oreilles, elle nie tout en bloc. Devant l'insistance et l'attitude de Youcef, elle prend peur. Ce dernier lui demande de jurer sur le Coran qu'elle lui était fidèle.

Hind prend la décision de quitter la maison et se dirige vers la porte. Ce geste est considéré par Youcef comme un aveu confirmant ses doutes. Il lui ordonne de rester sur place et de lui fournir des réponses précises.

Mais Hind avait pris sa décision ce qui exaspère son époux qui brandit alors



son poignard, et sans hésiter, il lui assène un premier coup au niveau du rein droit. Blessée, Hind trouvera la force d'atteindre la porte, mais elle est vite ratassée par son mari qui lui assène un second coup de couteau au niveau du rein gauche, suivi de deux autres qui lui entaillent l'avant-bras droit.

Fou furieux, Youcef ne s'arrête pas là. Pris d'une folie meurtrière, il poignard encore sa femme.

Le sang gicle de partout. La chambre ressemble à un abattoir.

Hind est tout ensanglanté et ses râles s'affaiblissent peu à peu. Chancelante, elle trouve encore la force de rester debout.

Dans un dernier sursaut de sauvagerie, Youcef la tire vers lui par les cheveux et l'égorgé debout, avec une telle force qu'il a failli la décapiter. La gorge et la tranchée artère sont sectionnées, seuls quelques ligaments retiennent encore

la tête au tronc. Elle tombe raide sur le sol.

Rania, âgée de 4 ans, terrorisée pleure de toutes ses forces, son père l'égorgé à son tour. Le meurtrier sort de la chambre en prenant soin de refermer la porte derrière lui, essuie son couteau et change son talon maculé de sang.

Quelques instants plus tard, la mère de Youcef revient au domicile familial et découvre l'horreur.

Alertés, les policiers arrêtent Youcef. Lors de son procès qui a eu lieu en avril 2013 au tribunal criminel d'Alger, et pour la énième fois, l'accusé sera jugé en session criminelle pour le double meurtre commis sur la personne de sa femme et de sa fille.

Le président du tribunal reprend les procès-verbaux dressés par le juge d'instruction et dans lesquels l'accusé reconnaît les faits retenus contre lui et raconte le crime dans ses moindres détails : « Je n'étais plus maître de mes

geste et ma tête me faisait terriblement mal. Je lui faisais confiance et elle m'a trahi. »

Le représentant du ministère public prend la parole, tente de relever les contradictions dans les déclarations de l'accusé, en insistant sur le rapport de l'expertise médicale qui ne fait mention, à aucun moment, d'une quelconque maladie mentale ou autre : « L'accusé a agi intentionnellement et volontairement, je demande que la plus lourde des peines lui soit infligée » et requiert dans son réquisitoire le peine de 25 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé. L'avocat de l'accusé demande d'alléger cette peine et de comprendre l'état psychologique dans lequel se trouvait son maître. Après délibérations, Youcef, accusé de meurtre avec prémeditation, a été condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

A.F.

TISSEMSILT

## Une fillette retrouvée morte sous des madriers à Ammari

Ould Sidi Amar

Une fillette âgée de 5 ans, disparue pendant toute la journée du vendredi dernier, a été retrouvée morte en fin d'après-midi sous les décombres d'une maison en construction. La malheureuse victime, qui accompagnait ses parents, a échappé à la vigilance de ces derniers. Absente depuis près d'une journée, cette fillette âgée de cinq ans, habitant dans la commune de Mahdia, wilaya de Tiaret, vient d'être retrouvée sous un amas de bois dans la demeure de son grand-père à Ammari dans la wilaya de Tissemsilt. Selon les informations que nous avons recueillies, la petite fille était en visite chez son grand-père et elle n'a pas donné signe de vie, ce qui a poussé les parents à alerter les services de la Gendarmerie nationale. On a même lancé un appel à partir de la mosquée, avant la prière du vendredi. Cette atmosphère a déjà été vécue par la population d'Ammari lors de la disparition d'un enfant et qui n'a toujours pas été retrouvé à ce jour. Hier matin, lors d'une simple fouille dans le garage du grand-père, les parents ont découvert le cadavre de la petite fille sous un tas de bois qui, vraisemblablement, l'avait ensevelie. L'hypothèse du kidnapping était définitivement écartée, il s'agit donc d'un tragique accident domestique. Enfin, on apprend que les services de la Gendarmerie nationale d'Ammari ont ouvert une enquête qui, ajoutée aux résultats du médecin légiste, déterminera certainement les circonstances exactes de ce drame.

## CONSTANTINE 2 morts et 4 blessés dans un accident de la circulation à Aïn Abid

Deux personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu samedi après-midi sur la RN 20, près d'Aïn Abid (Constantine), a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit au lieu-dit Sallas lorsqu'un véhicule de tourisme s'est renversé après que le conducteur eut mal négocié un virage, provoquant le décès d'une jeune fille de 17 ans et de sa mère de 42 ans, et occasionnant de graves blessures à quatre autres personnes, toutes de la même famille, âgées entre 8 et 50 ans, a précisé la même source. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital d'El Khroub avant d'être acheminés vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) Ibn Badis de Constantine. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

## SKIKDA Campagne de prévention des fléaux menaçant les mineurs

La brigade de protection des mineurs de la sûreté de wilaya de Skikda a lancé, samedi, une campagne ciblant les élèves du cycle primaire, pour prévenir les fléaux sociaux et autres dangers, dont les risques d'enlèvement. Selon les éléments de cette brigade, cette initiative vise à encadrer la « culture du signalement » par les parents, les éducateurs et les enfants, afin de permettre une « identification rapide » à même de déjouer toute tentative d'enlèvement. Il s'agit également, selon les organisateurs, de se rapprocher des enfants et de les rassurer quant aux dispositifs de protection mis en place, tout en les mettant en garde contre les dangers qu'ils peuvent courir dans la rue, hors du milieu familial. « Les parents doivent prendre un ensemble de mesures pour protéger leurs enfants en étant les premiers à les avertir du danger, et ne pas les laisser exposés au danger et sans protection », ont encore ajouté les organisateurs de cette campagne. Les enfants n'ayant pas atteint l'âge de la scolarisation doivent apprendre leur nom et prénom, ceux de leurs parents, leur adresse et, le cas échéant, le numéro de téléphone de leur domicile, ont conseillé les membres de la brigade. Même si aucun cas d'enlèvement n'a été enregistré dans la wilaya de Skikda, il est toujours utile de rappeler l'adage : « Prévenir, plutôt que guérir ».

## ORAN

**Labours-semailles: les objectifs dépassés**

Les objectifs de la campagne labours-semailles de l'actuelle saison agricole ont été dépassés à Oran, a affirmé samedi le président de la chambre agricole de la wilaya.

Présidant une assemblée générale de la chambre consacrée à la présentation des bilans moral et financier, M. Brachemi Meftah El Hadj a indiqué que cette campagne a touché 55 420 hectares de céréales alors que les prévisions tournaient autour de 54 461 ha, qu'il a qualifié de performance jamais réalisée.

Ce résultat probant dans la campagne labours-semailles a été atteint grâce aux efforts des céréaliculteurs qui ont adhéré aux procédures mises en œuvre par les services concernés dans le but d'améliorer la production céréalière en quantité et en qualité.

La wilaya d'Oran avait enregistré, durant la saison écoulée, une production de céréales qui a dépassé un million de quintaux sur une superficie de 53 000 hectares.

A l'occasion de cette rencontre, M. Brachemi a lancé un appel à lever toutes les contraintes qui empêchent les agriculteurs à bénéficier du crédit «Rfig».

Cette assemblée générale à laquelle ont pris part 43 membres sur un total de 62, a permis aux agriculteurs de soulever leurs préoccupations dont la limite d'âge pour bénéficier des crédits exigée par la réglementation.

La majorité des agriculteurs continuent de travailler jusqu'à un âge avancé, contrairement à d'autres métiers, a-t-on souligné en ce sens.

## GUELMA

**Deux morts et neuf blessés dans le renversement d'un bus**

Deux personnes ont trouvé la mort et neuf autres (dont un enfant de 2 ans) ont été blessées à la suite du renversement d'un bus de transport de voyageurs, samedi en fin d'après-midi dans la wilaya de Guelma, a-t-on appris, hier, auprès du groupement de Gendarmerie nationale.

L'accident s'est produit sur la RN 20, au lieu-dit Bessabes, non loin de la localité de Houari-Boumediene (25 km à l'ouest de Guelma), provoquant le décès de deux jeunes gens d'une trentaine d'années et occasionnant des blessures à neuf passagers de ce bus qui assurait la ligne Guelma-Constantine, a-t-on précisé.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le chauffeur du bus aurait perdu le contrôle de son véhicule à la suite d'une brusque déterioration des conditions météorologiques qui a rendu la chaussée glissante, a encore ajouté la même source, précisant que le bus, après s'être renversé, a percé un pylône électrique se trouvant à quelques mètres du bas-côté de la route.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

## M'SILA

**Distribution de 280 logements avant la fin du mois à Magra**

**Mouad B.**

Quelque 2 806 logements sociaux locatifs seront distribués avant la fin du mois d'avril dans la commune de Magra, à 57 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, a-t-on appris de sources locales.

Il est prévu, dans ce cadre, la distribution de 500 logements d'ici la fin de l'année. A noter selon la même source, que pas moins de 1 300 demandes ont été déposées auprès des services concernés.



## TISSEMSILT

**Trois gendarmes légèrement blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale**

Trois gendarmes ont été légèrement blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale samedi après-midi sur la route nationale 14 reliant Théniet El Had à Youssoufia (Tissem Silt), a-t-on appris dimanche du chargé de la communication au groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Les gendarmes blessés étaient à bord d'un véhicule de service au moment de l'explosion de la bombe, a indiqué la même source.

Les blessés ont été évacués à l'établissement hospitalier de la ville de Théniet El Had, a ajouté le chargé de la communication au groupement de la Gendarmerie nationale, assurant

que deux gendarmes ont quitté dimanche le service des urgences médicales, alors que le troisième est gardé sous surveillance médicale. Les éléments de l'Armée nationale populaire ont effectué, suite à cet acte terroriste, une vaste opération de recherche dans les forêts avoisinantes, a-t-on signalé.

## ADRAR

**Plus de 1 700 emplois créés depuis janvier**

1 730 emplois ont été créés depuis janvier 2013 à Adrar dans le cadre du programme de l'Agence de développement social (ADS), a-t-on appris des responsables de cette instance.

Plus de 600 emplois ont été retenus, pour une opération de 70 millions DA, en faveur des jeunes uni-

versitaires et techniciens supérieurs de la région, a indiqué le coordinateur de l'antenne locale de l'ADS, M. Bahou Mabrouk en marge des portes ouvertes sur le secteur de la solidarité. Le même responsable a fait savoir que plus de 520 emplois ont été également créés à la faveur de 65 chantiers retenus au pro-

gramme «Blanche Algérie» répartis à travers les différentes communes de la wilaya d'Adrar. A ces emplois viennent s'ajouter plus de 610 postes à la faveur de 150 chantiers ouverts dans le cadre des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-Himo), a-t-on ajouté de même source. Organisées

ce week-end, les «Portes ouvertes» sur le secteur du développement social et de la solidarité ont drainé de nombreux visiteurs, notamment les jeunes venus s'enquérir des différents dispositifs d'emploi ayant pris part à cette manifestation aux côtés des associations locales de jeunes et d'artisans.

## GHARDAÏA

**16 000 élèves ciblés par la campagne de lutte contre le trachome**

Seize mille (16 000) élèves fréquentant 58 établissements scolaires de la wilaya de Ghardaïa seront touchés par la campagne de lutte contre le trachome, a annoncé hier le responsable de la prévention à la direction de la santé et de la population (DSP) de Ghardaïa.

S'exprimant à l'occasion du lancement hier de la campagne d'éradication de cette maladie cécitante dans la wilaya de Ghardaïa, M. Bensalah Selt a précisé que cette opération s'inscrit dans la stratégie nationale d'élimination de cette maladie en s'appuyant sur la stratégie préconisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dénommée «Chance» (chirurgie du trichias, antibiotique, nettoyage du visage, changement de l'environnement).

Le ministère de la Santé et de la Population a mis en place un programme national de lutte contre la cécité, notamment le trachome, fondant son applicabilité sur la stratégie mondiale de lutte contre le trachome émise par l'organisation onusienne et visant l'élimination mondiale du trachome cécitant d'ici 2020 «année de



Vision 2020 : le droit à la vue», a fait savoir le responsable de la prévention. Le trachome est une maladie des yeux due à une bactérie de très petite taille qui, comme les virus, ne se développe qu'aux dépens de cellules-hôte vivantes, chlamydia trachomatis. C'est une conjonctivite qui peut aboutir à la cécité, et une maladie de transmission directe par les mains sales.

Elle peut aussi être indirectement transmise par les mouches, a-t-il expliqué. A travers cette campagne de dépistage et de lutte accélérée contre

le trachome, qui se poursuivra jusqu'au 25 avril courant, on peut déterminer la prévalence réelle de cette pathologie dans notre région et sensibiliser, par la même, les élèves sur l'hygiène individuelle, collective et de l'environnement, a souligné M. Selt.

La wilaya de Ghardaïa a enregistré en 2012, 78 cas de trachome, dont 50% localisés dans la région d'El-Menea. En 2011, 141 cas ont été dépistés dans la wilaya, dont une grande partie dans la région de Métillili, selon les statistiques de la DSP.

APS

## CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE

# Une exposition sur les figures marquantes de l'histoire de Souk Ahras subjugue le public

L'exposition organisée depuis jeudi à Souk Ahras, consacrée aux personnalités ayant marqué l'histoire de cette région de l'extrême-est du pays, ainsi qu'à ses sites archéologiques suscite un énorme intérêt auprès du public, a-t-on constaté.

Les visiteurs, nombreux et demeurant à cette manifestation organisée à la salle des fêtes Noureddine-Djouad par la direction de la culture, à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), peuvent notamment découvrir les biographies des célèbres Apulée de Madaure, auteur du premier roman de l'histoire, «L'âne d'or», et entre 123 et 170, Sidi-Messaoud le saint protecteur



de la ville de Souk Ahras qui repose à côté de la mosquée El-Atik et Saint Augustin (354-430) et son mythique olivier, toujours là, et à l'ombre duquel il aurait médité pendant des heures. La vie et le parcours de Chihab Eddine Ettifachi

(1148-1253), des écrivains Kateb Yacine et Tahar Ouettar, et de l'acteur et dramaturge Mustapha Kateb sont détaillés à l'attention des visiteurs qui sont également invités à découvrir les lions représentés par les gravures rupestres de la grotte de Kef Lemsouara, située entre Souk Ahras et Sedrata, les ruines de Taoura et le musée de Souk Ahras dont le bâtiment a été construit en 1887.

Rencontré en cette occasion, M. Djellal Khechab, de l'université de Souk Ahras, soulignant «l'importance de tout ce qui représente notre identité», a considéré «vital» de préserver ce patrimoine pour «sauvegarder notre spécificité face aux vents de la globalisation débridée».

## ALGER

## Le spectacle «Tierra efimera» ouvre le 2<sup>e</sup> Festival «Archi terre»

Un spectacle alliant la peinture, le théâtre des ombres et la chorégraphie picturale autour de la terre comme matériau de construction a été présenté samedi à Alger en ouverture du 2<sup>e</sup> Festival culturel international d'architecture de terre «Archi terre».

Le festival culturel international d'architecture de terre «Archi terre» se poursuit jusqu'au 25 avril. Intitulé «Tierra efimera» (Terres éphémères), ce spectacle, où la terre est le principal protagoniste, s'inspire des constructions en terre et de leur rapport à la modernité ainsi que de l'iconographie en un rapport avec la terre, comme les peintures rupestres.

À travers une toile blanche, les plasticiens, Nuria Alvarez et Miguel Garcia, font apparaître des peintures éphémères aux couleurs de terre qui n'ont de cesse d'évoluer et de se défaire. Tout au long de 30 minutes d'un spectacle sans narration qui laisse libre cours à l'imagination des spectateurs, la terre est étaleée, caressée, effacée ou projetée par les plasticiens sur grand écran avec une mise en scène en lumière. Conçu dans le cadre d'une stratégie de réhabilitation des architectures de terre, ce festival prévoit la tenue

d'un séminaire de formation de deux jours animé par des experts algériens et étrangers à l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (Epa) sur «Initiation aux techniques de construction en terre» et le «Présent et avenir d'une tradition millénaire».

Comme à la première édition, les jardins de l'Epa accueilleront quatre ateliers pratiques, animés par une vingtaine de spécialistes, destinés aux étudiants des départements d'architecture de toutes les régions du pays.

Ces ateliers seront dédiés aux techniques de construction en pisé (terre crue), aux arcs, voûtes et dômes, aux blocs de terre comprimé et aux enduits en terre.

Après la première édition, le directeur de l'Epa Mohamed Zerouala a mis en avant l'importance de la rencontre des étudiants avec des experts étrangers mais aussi celle de l'échange entre étudiants qu'il juge «favorable à la promotion et à l'émancipation de l'architecture de terre».

Pour sa part, Yasmine Terki, commissaire du festival «Archi terre» a insisté sur la promotion de la production de matériaux en terre et la construction «comme appui à la préservation du bâti traditionnel déjà existant».

## PUBLICATION

## «La guerre de la honte», un livre sur la difficulté d'être un appelé de l'armée coloniale en Algérie

L'évocation de la guerre d'Algérie et la pratique de la torture par l'armée d'occupation française contre les Algériens pendant la Révolution demeurent, malgré tout, une «épreuve pénible» pour beaucoup d'appelés de l'armée coloniale, «profondément traumatisés» cinquante ans après la fin de cette guerre, croit pouvoir dire Yves Salvat, auteur de plusieurs ouvrages sur la question.

Cet ancien soldat français engagé à l'âge de 19 ans dans l'armée française a passé deux ans (1958-1960) en Algérie pour, lui disait-on, «pacifier le pays et y mettre de l'ordre», ainsi qu'il le relate dans son livre «La guerre de la honte», objet d'une rencontre organisée par Diwan Dar Abdeltif samedi à Alger. Dans ses interventions, Yves Salvat dit ne pas se souvenir qu'on lui ait parlé de «guerre» et que pendant son séjour en Algérie, il était pratiquement «interdit» d'en parler en ces termes au sein de l'escadron auquel il appartenait. «Nous étions

comme conditionnés pour cela et évoluions dans une sorte de vase clos», tient-il à souligner. Il ajoutera que le besoin de témoigner s'est fait sentir dès l'indépendance de l'Algérie en 1962 et pour ce faire, dit-il, il fallait être doté d'une «conscience» qu'il estime avoir acquise grâce à son militantisme au sein du Parti communiste français (PCF) où, dit-il, «on apprend à dire ce qu'on pense». Néanmoins, tous les compagnons d'Yves Salvat n'ont pas eu ce «privilege» de dire les injustices et les violations des droits humains auxquelles ils ont assisté ou contraints à en être les auteurs. Beaucoup d'entre eux souffrent de traumatismes post-guerre pour n'avoir pu exorciser leurs souffrances, assure-t-il, en se rappelant «particulièrement» d'un soldat de sa section qui a fini par se suicider en 2011. Sollicités pour les besoins de son recueil de témoignages, certains soldats ont tout simplement refusé de partager leur expérience, sans doute pour ne pas avoir

à la revivre, dira-t-il.

«Quelques-uns n'ont pu s'exprimer car rongés par le remords d'avoir été impliqués dans des actes de délation», ajoute-t-il tout en soulignant l'autre forme de «silence» qui s'exprime, à ce jour, dans le refus de certains médias et autres éditeurs de rendre publics les témoignages inhérents à la guerre de libération.

Il citera l'exemple d'un de ses ouvrages qu'il voulait publier en 1982 mais que les maisons d'édition en France ont refusé de publier, allant jusqu'à arguer du fait que «la guerre d'Algérie fait partie du passé», comme l'auraient évoqué les éditions Laffont citées en cela par Yves Salvat.

Pour l'auteur de «La guerre de la honte», la France se refuse toujours à reconnaître la guerre qu'elle a menée contre le peuple algérien avec son lot de crimes et d'exactions dont l'utilisation du napalm. «En France, on parle depuis le mandat de Sarkozy de «guerre des mémoires», mais il ne s'agit

en réalité que d'une fausse mémoire que l'on tente de véhiculer», notera l'historien avant de déplorer le climat racial qui entraîne la quête et la reconnaissance de la vérité historique.

Entre autres faits attestant ce constat, raconte l'intervenant, l'attitude du secrétaire général de l'Association républicaine des anciens combattants de France qui a refusé de préfacer son ouvrage. D'autres agissements de la même personne ont fini par convaincre Yves Salvat de démissionner de l'organisation. «La guerre de la honte» est un livre-témoignage d'Yves Salvat sur son vécu personnel et celui d'autres camarades engagés en Algérie, édité par la maison d'édition algérienne Sedia, laquelle l'a réédité en 2012 et envisage d'en éditer, dans les semaines à venir, la version arabe. Avant ce livre, Yves Salvat en a publié six autres dont «Souvenirs de guerre en Algérie», «Tortures de guerre d'Algérie», «Mémoire oubliée».

APS

## ARTS PLASTIQUES

«De faim... et d'ennui» ou l'art de la récupération au service de l'ironie, une exposition de Mohamed Massen



L'art de la récupération est mis au service de l'ironie la plus grinçante à propos de divers sujets de société et de ses travers par le plasticien algérien Mohamed Massen dans l'exposition-installation «De faim... et d'ennui», inaugurée samedi à Alger.

L'artiste expose jusqu'au 6 mai à l'établissement Arts et Culture d'Alger une cinquantaine de pièces, entre couvercles de fûts d'huile repeints et morceaux de ferraille réarrangés en sculptures, recouverts de proverbes et de citations d'écrivains, de philosophes et de l'artiste lui-même où dominent la dérision et la volonté d'interpellier le visiteur.

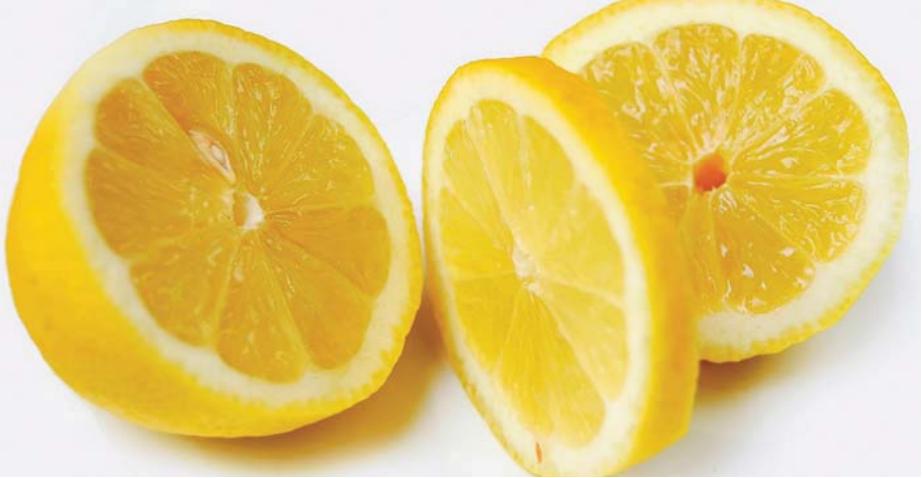
Cette démarche artistique, réalisée à partir d'une technique d'assemblage, et grâce à «une glane», à la fois d'objets et de passages de livres, permet à Massen de forger un concept qu'il appelle «khord'Art», une contraction du mot «khorda» désignant dans le parler algérien un objet inutile et médiocre- et le terme art. Le plasticien redonne, ainsi, une seconde vie à ces objets en les hissant au rang d'œuvres artistiques, qui lui servent de prétexte pour évoquer des sujets lourds comme la dépendance aux hydrocarbures, la corruption et l'état du sport en Algérie. Composant la majeure partie de son exposition, les quelque quarante couvercles de fûts d'huile, récupérés d'une entreprise publique, sont peints en noir et striés de couleur rouge, et exposés avec un grand nombre de sacs de pain rassis, illustrant la phrase de l'artiste français Jean Dubuffet «Sans pain, l'homme meurt de faim. Sans art, il meurt d'ennui», qui a inspiré le titre de l'exposition. A propos du choix des couleurs noir et rouge dans la plupart des œuvres, Massen explique avoir voulu «illustrer la période actuelle où beaucoup de gens sont inquiets et broient du noir, le rouge symbolisant la vie et une volonté de redonner de l'espérance à ces derniers». L'artiste expose également une sculpture, représentant un morceau de fer difforme sur un socle où on peut reconnaître un ballon de football et lire la phrase : «Ce n'est pas le sportif qui est tordu mais le sport», comme un clin d'œil à sa propre opinion sur la situation du sport en Algérie.

D'autres sculptures, fabriquées également à partir de morceaux de fer, représentant des figures humaines nommés «Bouchkara», en référence aux nouveaux riches, ou encore animales, comme dans une sculpture représentant des singes grimpant sur un arbre et accompagnée du proverbe africain «Plus le signe monte haut, plus il monte son derrière». Sur certaines œuvres, le visiteur pourra par ailleurs apprécier des maximes de l'artiste lui-même ou d'écrivains algériens, comme le regretté Rachid Mimouni à qui Massen emprunte la phrase «Partir, c'est déjà mourir un peu, rester c'est déjà mourir beaucoup». Juriste de formation, Mohamed Massen expose depuis 1998 à Alger et en Europe. Il fut lauréat en 2000 du Prix de la sculpture de la Fondation Asselah Autodidacte, il a participé aux côtés d'autres plasticiens à plusieurs manifestations culturelles comme l'Année de l'Algérie en France (2007) et le deuxième Festival culturel pan-africain d'Alger (2009).

# CITRON

## Votre agrume détox du printemps

Contrairement aux promesses de certains régimes minceur, le citron n'est pas un fruit miraculeux qui fait maigrir! Mais ses vertus anti-infectieuses et circulatoires, elles, sont bien réelles. Le point sur toutes les vertus de votre agrume du printemps.



### 1. Les vertus médicinales du citron

Aujourd'hui, il est associé aux stars les plus en vue d'Hollywood, qui l'ont mis à la mode pour maigrir. Mais cet agrume né en Himalaya mérite d'être mieux connu, ainsi que ses nombreuses variétés: limette, combava, calamondin, kumquat ou cédrat. Car, s'il lui manque la propriété pour laquelle il est tant vanté, celle de faire perdre du poids, il regorge de vertus médicinales intéressantes.

### 2. Le citron soulage hémorroïdes et jambes lourdes

Le citron améliore la circulation, notamment celles des petits vaisseaux. Ses composés flavonoïdes renforcent leurs parois et diminuent leur perméabilité. Et son essence renferme des coumarines, qui fluidifient le sang et facilitent donc son écoulement. En cas de crise aiguë : prendre

1 ou 2 gouttes d'huile essentielle mélangées à du miel ou à de l'huile alimentaire, 2 ou 3 fois par jour pendant une semaine; en prévention: 2 gouttes par jour pendant 2 à 3 semaines.

### 3. Le citron prévient les maladies cardiovasculaires

«Le citron est riche en fibres solubles, qui diminuent le passage du cholestérol au travers de la paroi intestinale», souligne le spécialiste. En stimulant la production de la bile, le citron favorise aussi la dégradation du cholestérol en acides biliaires ainsi que son évacuation. Une action que vient renforcer la vitamine C, en quantité très élevée (52 mg/100 g). Prendre son zeste en infusion ou de l'huile essentielle (HE), à raison de 2 gouttes par jour pendant 2 à 3 semaines, et compléter avec du jus de citron frais (1 à 2 citrons par jour, dans un verre d'eau).

### 4. Le citron stoppe les petits saignements

Si le citron est un fluidifiant du sang lorsqu'il est ingéré, appliqué localement, il arrête les petits saignements. Il est, en effet, riche en calcium, un élément clé dans la coagulation du sang. Une vertu bien utile pour les soins de la bouche, en cas de gingivites par exemple.

### 5. Le citron soigne les peaux grasses et rend les cheveux brillants

«Le citron régule le sébum de la peau et des cheveux, favorise la circulation et régénère les tissus», affirme Franck Dubus. Préférez le jus de citron à l'huile essentielle, très photo sensibilisante.

Pour les soins de peau, vous pouvez intégrer le jus (à raison de 1 cuillère à café) à un masque frais à l'avocat ou au potimarron.

## VIH : pourquoi la circoncision est-elle une protection ?

Les scientifiques avaient déjà remarqué que les hommes circoncis étaient moins sujets aux MST, notamment au VIH, sans en connaître les raisons précises. Une étude vient d'apporter une réponse : ce serait grâce à la modification du microbiome du pénis. La circoncision réduit de risque d'infection par le VIH de 50 à 60% ainsi que le risque d'infection par le papillomavirus humain et le virus de l'herpès simplex 2. Ces constatations ont donné envie à une équipe de chercheurs de l'Université de Washington d'essayer de comprendre le mécanisme de cette protection. Les résultats de leurs recherches parus le 16 avril dans la revue *Mbio*

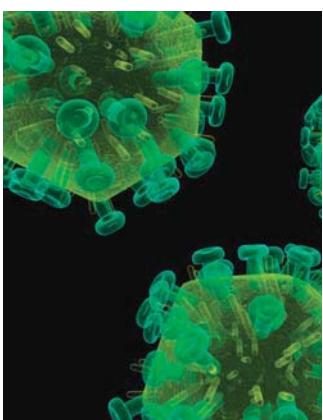
montrent que c'est la modification du microbiome du pénis qui est au cœur du phénomène.

Le microbiome désigne l'ensemble des bactéries qui colonisent un organe. Les chercheurs ont comparé le microbiome d'hommes circoncis et celui d'hommes qui n'étaient pas circoncis. Un an après les prélèvements, la charge bactérienne chez tous les hommes circoncis a fortement diminué, aboutissant à une réduction de la biodiversité du microbiome.

Chez les hommes non circoncis, de fortes charges bactériennes vont activer des cellules dans le prépuce appelées cellules de

Langerhans, les empêchant de mener à bien leur rôle antiviral normal. Activées, ces cellules de Langerhans vont avoir un effet néfaste en liant et en délivrant des particules de VIH directement aux lymphocytes T, entraînant une infection. «Nettoyer» le pénis de certaines bactéries pourrait donc empêcher ces cellules de Langerhans de favoriser l'infection.

L'objectif de cette étude n'est pas de montrer qu'il faudrait circoncire tous les hommes mais d'identifier un groupe de bactéries qui augmentent le risque d'infection au VIH afin de le reproduire et ainsi réduire le risque d'infection.



# Antioxydants : pourquoi ils sont importants dans nos crèmes

On en mangeait déjà tous les jours pour rester en bonne santé.

Voilà qu'on en met aujourd'hui dans nombre de crèmes de beauté.

Mais pourquoi les antioxydants sont-ils indispensables ?

## 1. Pourquoi les utilise-t-on ?

Parce que ce sont des molécules, issues des aliments (raisin, thé vert, grenade...), qui luttent contre les radicaux libres. Lorsque ces derniers attaquent les cellules, ils entraînent une inflammation, puis une réaction en chaîne qui peut abîmer la peau et causer son vieillissement prématûr. C'est un peu comme l'effet de la rouille sur la carrosserie d'une voiture. Ce stress oxydatif est pour la plupart dû aux UV, à la pollution, au stress, à la fatigue, au tabac, à l'alcool...

### Comment agissent-ils ?

De deux façons. Primo, ils stoppent la destruction des cellules par les radicaux libres. Secundo, ils agissent en stimulant la production d'antioxydants par l'organisme lui-même.

Car notre corps possède son propre système de protection et secrète des antioxydants (supéroxyde dismutase, glutathion et catalase). Mais en cas de stress trop important, notre système est débordé et ne peut plus faire face. Avec l'âge, il devient également moins performant et met plus de temps à réparer les dégâts causés par ces radicaux libres.

### Quel rôle jouent-ils exactement ?

Ils protègent les cellules de la peau. On les retrouve dans la plupart des crèmes anti-âge, mais aussi dans les crèmes hy-



dratantes. Car, puisqu'ils limitent les dégâts cellulaires responsables d'un vieillissement prématûr, ce sont des actifs indispensables de prévention anti-âge.

Comme le dit Lionel de Benetti, ex-directeur de la recherche de Clarins : «Une crème anti-âge aujourd'hui devrait contenir au minimum des actifs hydratants, antioxydants et antiglycation». Des études ont, en effet, montré que les extraits de thé vert, la curcumine, l'acide férulique, les polyphénols de raisin, de pomme, de grenade ou d'olive ont un réel effet cutané. Ils ont aussi un rôle de détoxicification de la peau, ils la rendent plus uniforme, plus lumineuse, plus saine.

Ensuite, ils protègent les actifs : les

huiles végétales, par exemple, sont très sensibles à l'oxydation (elles rancissent).

### Parmi les antioxydants, quels sont les plus efficaces ?

Les plus reconnus sont les caroténoides, dont le bêta-carotène, les vitamines C et E, le coenzyme Q10 (ou ubiquinone), les polyphénols (flavonoïdes, tanins, anthocyanes). Aujourd'hui, les scientifiques savent mesurer leur capacité à neutraliser les radicaux libres grâce à un indice appelé Orac (Oxygen Radical Absorbance Capacity) ou capacité d'absorption des radicaux

oxygénés). C'est ainsi qu'a été découvert le pouvoir antioxydant de l'argousier, des cranberries, de la baie de goji, de l'açaï, de la grenade et du raisin noir. Les épices aussi sont fortement antioxydantes, mais moins courantes dans les soins de beauté.

### S'il y en a plusieurs dans un soin, c'est mieux ?

Pour Isabelle Benoit, responsable de la communication scientifique d'Esthederm, «un cocktail est préférable, car rares sont les antioxydants qui agissent sur tous les radicaux libres». Les divers antioxydants neutralisent donc différents types de radicaux libres.

La vitamine C, par exemple, est très puissante. Non seulement elle traque certains radicaux libres, notamment ceux induits par les UV, mais en plus elle réactive la vitamine E quand celle-ci a déjà piégé d'autres radicaux libres.

### Ces molécules peuvent-elles contrer les rayons UV ?

Pas directement. C'est pourquoi, en plein soleil, les filtres solaires restent indispensables contre les UVB et A. En revanche, les antioxydants vont lutter contre les radicaux libres induits par les UV, mais aussi contre les dégâts que ces rayons occasionnent au sein de la peau.

## Ostéoporose : les 5 pires aliments pour vos os

Pour avoir des os solides, il ne suffit pas de faire le plein de calcium et de vitamine D.

Il faut aussi réviser certaines mauvaises habitudes alimentaires.

### Trop de café

Comme c'est le cas pour le diabète ou l'hypertension artérielle, l'ostéoporose fait partie des maladies que l'on peut éviter en prenant soin de manger équilibré. Si vous avez des antécédents d'ostéoporose dans votre famille, il est encore plus important de surveiller vos habitudes alimentaires... et de limiter les aliments qui ne sont pas les amis de votre squelette.

Vos multiples petits cafés quotidiens, par exemple, peuvent empêcher la bonne absorption du calcium. Plus votre apport en caféine est élevé, plus vous éliminez de calcium dans vos urines. Essayez donc de réduire votre nombre de tasses de café et, si vous n'arrivez vraiment pas à vous passer de ce breuvage qui permettrait, semble-t-il, de vivre jusqu'à 90 ans, augmentez votre apport en calcium afin d'être sûre d'avoir un apport optimal.

### Trop de sodas

C'est, bien sûr, pour leur te-



neur en caféine que les sodas ne sont pas les amis de vos os, mais c'est aussi parce qu'ils contiennent de l'acide phosphorique, un acide minéral qui empêche, lui aussi, la bonne absorption du calcium.

L'acide carbonique présent dans les bulles des eaux minérales gazeuses, en revanche, n'a

aucun effet négatif sur la densité osseuse : seules les boissons gazeuses contenant de la caféine ont un impact sur la calciurie (le taux de calcium dans l'urine).  
Trop de sel

On ne cesse de vous le répéter : la consommation excessive de sel est mauvaise pour la santé

et tue chaque année 2,3 millions de personnes dans le monde.

Mais si l'on pense souvent aux risques accrus de maladies cardiovasculaires, on oublie que plus on consomme de sel, plus on évacue de calcium dans nos urines et notre transpiration.

Selon les recommandations des médecins, notre corps a idéalement besoin de 2 300 mg de sodium chaque jour pour bien fonctionner.

C'est-à-dire un volume qui correspond à environ une cuillère à café. Pour consommer moins de sel, ayez la main légère sur la salière mais, surtout, évitez les plats tout-préparés, beaucoup trop riches en sel.

### Trop de viande

Avoir un régime trop riche en viande et, plus généralement, trop riche en protéines est particulièrement mauvais pour les os. Au cours de la digestion, les protéines animales libèrent des acides (phosphorique, sulfurique...) qui modifient le pH de

notre corps. Or, plus ce pH est acide, plus nous risquons de souffrir de déminéralisation osseuse.

Les apports quotidiens conseillés sont de 46 g de protéines par jour pour une femme et 56 g par jour pour un homme. Mais pour la bonne santé des os, il faut également manger des fruits, des légumes et des céréales, afin de respecter le fameux équilibre acide-base. Pour une bonne santé des os, nous devrions consommer 500 g de légumes et/ou de fruits frais pour 100 g de viande.

### Trop d'alcool

L'alcool, lui non plus, n'est pas bon pour les os, car il inhibe les ostéoblastes, les cellules qui participent à la bonne minéralisation des os et il provoque une hausse de la déminéralisation osseuse. Sans oublier que l'alcool peut aussi provoquer certains troubles de l'équilibre qui peuvent être sources de fractures, notamment chez les personnes plus âgées.

PUBLICITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

# Les annonceurs s'ouvrent de nouvelles fenêtres

Depuis l'apparition des premières bannières publicitaires en 1994, les annonceurs n'ont cessé de solliciter le réseau internet pour des publicités à ciblage «chirurgical». Ce dont profitent les réseaux sociaux, notamment Facebook et Twitter qui viennent de leur offrir de nouvelles fenêtres de tir.

Par Samy YACINE

Doucement mais sûrement, les réseaux sociaux consolident leurs modèles économiques par la diversification de l'offre de services et de contenus, équilibrée par recours à la publicité. A compter de 1994, date à laquelle la première bannière a vu le jour sur Internet, la publicité sur le net est en constante évolution. De nombreux formats et de nouvelles technologies font sans cesse leur apparition. La communication publicitaire s'étend désormais à de nouvelles plates-formes : les médias sociaux (mais aussi les téléphones mobiles ou les consoles de jeux). Les annonceurs ont donc accès à de nombreuses opportunités pour bâtir leurs communications digitales. Et les réseaux sociaux, notamment profitent de cette opportunité tant leur volumineux trafic d'usagers offre un support de choix aux annonceurs.

Ces derniers jours, Twitter fait subtilement passer la pilule publicitaire à ses usagers qui se voient ainsi profiler non plus seulement selon leurs caractéristiques socioprofessionnelles et géographiques mais aussi en fonction des mots qu'ils twittent. La chaîne de télévision française TF1, qui a consacré un reportage à cette nouveauté, explique dans un papier mis en ligne sur son site qu'avec les nouvelles applications publicitaires offertes aux annonceurs, ces derniers ne se contenteront plus de «se baser sur les centres d'intérêts, le sexe ou la géolocalisation des internautes», puisqu'ils auront la possibilité de «cibler leur réclame à partir des mots-clés tapés dans les tweets». A partir de là, explique le site [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr), des messages «contextualisés» apparaissent automatiquement dans le fil des internautes. Ainsi, poursuit le site du quotidien parisien «en plus d'être «ciblés» par des algorithmes déjà utilisés par le réseau (en fonction de leur profil), ils sont désormais sollicités «au bon moment», d'après des explications puisées du blog du site de réseautage social. Le



tout, grâce à des outils («Ads UI» et «Ads APIs») que peuvent utiliser des annonceurs du site à «plus de 200 millions d'utilisateurs actifs de Twitter sur le web, sur les appareils mobiles et tablettes», selon les termes du réseau Twitter. La nouvelle opportunité assurée par ce dernier aux annonceurs «permettra aux publicitaires d'atteindre les utilisateurs sur la base de mots-clés apparus dans leurs tweets les plus récents», a expliqué Nippon Malhotra, responsable des produits chez Twitter, citée sur le site de TF1, ce qui aura, selon ce site, pour conséquence de voir que «les internautes verront s'afficher des tweets publicitaires sans être forcément abonnés aux comptes qui les publient.

Cela pourra être un bar qui aura détecté le mot «café» dans un de vos tweets ou bien une marque de vêtement qui aura vu l'utilisation du mot clé «maillot de bain» sur votre timeline. Avides de profil et d'attente précisément définies et ciblées, les annonceurs ne «cracheront» pas sur cette aubaine, eux «qui pourront toucher et cibler leur



consommateur en temps réel, à l'instant "T"» écrit le site. En accédant au contenu des échanges sur Twitter le publicitaire pourra ajuster son offre en temps et situation réels. Quant aux internautes, les responsables de Twitter cités par le site de la télévision française à première vue

ils «ne verront aucune différence dans leur utilisation de Twitter, nous n'afficherons pas plus de publicités sur leur fil d'actualités et ils auront toujours la possibilité d'effacer les tweets promotionnels qu'ils ne jugent pas pertinents», a assuré M. Malhotra sur un blog du réseau social.

Pour le cabinet spécialisé en études de marché eMarketer «Twitter espère gagner 582,8 millions de dollars de recettes publicitaires cette année et près d'1 milliard l'an prochain» selon plusieurs sources de presse. Avec une telle offre aussi bien ciblée, le réseau espère chercher à mieux vendre cette fonctionnalité aux annonceurs, ce qui ne sera pas une vainre tentative d'après le site belge BeGeek, pour qui «la publicité pourrait rapporter 1 milliard de dollars (766 millions d'euros) au site en 2014. L'an passé, la publicité lui a rapporté 350 millions de dollars (environ 268 millions d'euros) au site. L'initiative ne se limite pas seulement à Twitter puisque Facebook est sur le point d'innover en matière d'offre publicitaire, d'ici le début de l'été si l'on en croit bon nombre de titres de la presse spécialisée. Il est vrai que sur le réseau social le plus utilisé au monde «des messages publicitaires se sont également introduits dans le flux d'actualités des utilisateurs» mais d'autres «fenêtres de tirs sont en voie de préparation au profit des annonceurs. En effet, toujours sur le site du quotidien *Le Parisien*, on apprend que «le réseau fait actuellement des tests pour balancer, d'ici le mois de juin ou juillet, des vidéos très ciblées en fonction des goûts des inscrits.»

Dépassant les seuls renseignements enregistrés par les utilisateurs eux-mêmes dans leur profil ou les groupes auxquels ils appartiennent, «le site a d'ores et déjà perfectionné son ciblage grâce aux boutons «like» intégrés sur d'autres sites, marchands ou non» écrit le site. Pour le site AdAge qui s'intéresse à ce marché publicitaire, «Facebook espère que ses vidéo-annonces lui rapportent en moyenne un revenu de 4 millions de dollars par jour. Soit environ 3 millions d'euros.» Même si la problématique de la définition des formats n'est pas encore totalement réglée, pour ce site «certains annonceurs se battront déjà pour avoir leur place au lancement.»

S.Y.

## Toujours plus près de l'annonceur !

Le site du journal belge [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be), s'est intéressé de près au développement des différentes offres publicitaires présentées ces derniers temps par Facebook où, constate-t-il «Les marques ont fortement accéléré leur présence média... s'avèrent très friandes de deux services récemment mis à leur disposition.» Mais pour le journaliste du site, c'est sans conteste le «reach generator»,

qui constitue la tête de pont des nouveaux services mis au point par Facebook, et qui va permettre aux marques d'augmenter ce taux de couverture, en le portant à 75 %. Et le site d'expliquer le procédé: «Payer pour que des publications, déjà postées, soient vues par leurs fans, en colonne de droite. Un mélange de publicité et de publication qui semble a priori très efficace, car adressé à des personnes qui

apprécient déjà l'émetteur du contenu et accueilleront donc sans doute favorablement un message qu'elles n'avaient probablement pas en le temps de voir.» Néanmoins avertit l'auteur de l'article, «le "reach generator" est disponible à un nombre limité de marques, dont les pages ont un nombre de fans et un potentiel de développement d'engagement significatif.»

## Twitter entre la chèvre et le chou

Avec ses dernières trouvailles technologiques et marketing, Twitter permet l'insertion de publicités très ciblées dans le fil d'un utilisateur en fonction des mots-clés présents dans ses tweets les plus récents ou bien ceux auxquels il aura réagi (réponse, re



weet, favori). Apartir de là, les commanditaires des publicités peuvent mettre en place une liste de mots-clés ou bien une phrase-clé puis

opter d'y associer la position géographique, le sexe ou le type de terminal mobile. «Twitter assure qu'il ne diffusera pas plus de tweets sponsorisés et que les utilisateurs auront toujours la possibilité de les rejeter s'ils ne les jugent pas appropriés.»

## Sahara - Occidental

CONFÉRENCE MONDIALE:

**La participation étrangère, preuve de solidarité avec le peuple sahraoui**

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a estimé que la forte participation étrangère à la 3<sup>e</sup> Conférence mondiale de soutien à la résistance de la femme sahraouie est une preuve «de solidarité avec le peuple sahraoui, notamment la femme sahraouie dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance».



Le président sahraoui qui recevait les délégations participant à la conférence prévue du 19 au 21 avril dans les camps des réfugiés sahraouis et à Alger, sous le thème «situation et droit de la femme sahraouie à la résistance», a souligné la conjoncture dans laquelle intervient la visite de la délégation aux camps des réfugiés, a rapporté samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Elles sont venues «pour demander au monde et au Conseil de sécurité de mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui», a ajouté M. Abdelaziz, rappelant que le conseil de sécurité s'apprête à tenir une session consacrée à l'examen du rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental.

Le président sahraoui qui recevait les délégations participant à la conférence prévue du 19 au 21 avril dans les camps des réfugiés sahraouis et à Alger, sous le thème «situation et droit de la femme sahraouie à la résistance», a souligné la conjoncture dans laquelle intervient la visite de la délégation aux camps des réfugiés, a rapporté samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le Sahara occidental, considéré depuis 1964 par l'ONU comme un territoire non autonome, est la dernière colonie en Afrique que le Maroc, soutenu par la France, occupe depuis 1975.

## MALI : Sept terroristes se rendent à une troupe malienne à Gao



Sept terroristes se sont rendus vendredi à un détachement de la force malienne aux environs de Gao, a déclaré samedi un officier de sécurité à Gao.

«Ils sont tous des ressortissants du sud du Mali, qui ont rejoint les mouvements terroristes par manque de débouché professionnel», a souligné la même source.

Il a précisé que «c'est par peur de représailles des populations que les sept terroristes se sont rendus. Car ils faisaient partie de la milice du Mujao qui commettait des exactions sur celle-ci. Ils ont donc déserté du rang des terroristes qui sément la terreur au niveau de Djebok, une localité située à une centaine de kilomètres de Gao.

Les intéressés ont été mis à la disposition de la justice», a-t-on ajouté.

### SURVEILLANCE DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL:

## Un impact positif sur la protection des Sahraouis

L'organisation des droits de l'Homme (Front Line Defenders) a salué l'initiative de proposition d'un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU pour l'élargissement de la mission de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental, affirmant qu'une telle mesure aura un «impact positif» pour la protection des Sahraouis dans les territoires occupés.

«La mise en place d'un instrument de surveillance des droits de l'Homme dans le cadre du mandat de la Minurso au Sahara occidental, aura un impact positif sur la protection des droits de l'Homme dans les territoires occupés», a indiqué cette ONG sur son site WEB, soulignant qu'«actuellement, les militants sahraouis des droits de l'Homme font face aux risques de torture, de détentions arbitraires, de disparitions forcées et d'autres violations des droits de l'Homme». Le Front Line Defenders cite l'expérience de la militante sahraouie Aminatou Haidar, qui a été soumise à une campagne soutenue d'intimidations et de harcèlements par les autorités

marocaines. Le directeur de Front Line Defenders, Mary Lawlor, a exprimé, dans ce contexte, son soutien à la surveillance des droits de l'Homme par la Minurso, en déclarant notamment que «la mise en place d'un mécanisme spécifique de surveillance des droits de l'Homme dans le mandat de la Minurso, enverrait un message clair que les autorités marocaines seraient tenues pour responsables pour toute attaque contre les militants en faveur des droits de l'Homme». L'ONG est d'avis pour affirmer, comme d'autres ONG, que cette initiative est «révolutionnaire et est de nature à apporter l'espérance de la protection de centaines de milliers de vies humaines».

Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

### GUINÉE BISSAU - ETATS UNIS

## L'armée de Guinée-Bissau est prête à collaborer avec la justice américaine

L'armée de Guinée-Bissau s'est dite prête à collaborer avec la justice américaine à propos de l'enquête sur le trafic de drogue et d'armes avec «les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc)» a déclaré samedi son porte-parole le colonel Daba Na Walna.

«Si les forces armées sont contactées, elles n'hésiteront pas à collaborer avec les enquêteurs américains» a déclaré Na Walna.

M. Na Walna a ajouté : «Nous ne pouvons pas rester silencieux face à de telles accusations (...) Nous exigeons des enquêtes sérieuses pour situer les responsabilités».

Les Etats-Unis ont inculpé jeudi le lieutenant-général Antonio Indjai, chef d'état-major de l'armée de Guinée-Bissau de «complot avec les Farc» considérées comme «une organisation terroriste» par les Etats-Unis depuis 1997.

L'inculpation d'Antonio Indjai, toujours en fonction dans son pays est intervenue après l'arrestation au Cap-Vert et l'incarcération le 5 avril à New York de l'ancien chef de la Marine de Guinée-Bissau, José Américo Bubo Na Tchuto pour trafic de drogue.

## TUNISIE

### Le gouvernement tunisien rejette «tout ce qui est de nature à détériorer» les relations tuniso-qataries

Le gouvernement tunisien a exprimé, samedi, son refus de ce qui est de nature à «détériorer» les relations entre la Tunisie et l'Etat du Qatar.

Dans un communiqué rendu public, le ministère des Affaires étrangères souligne son «refus total de tout ce qui est de nature à détériorer les relations tuniso-qataries fondées sur le principe de fraternité, de respect mutuel de la souveraineté nationale et de la réalisation des intérêts communs».

Il fait part de «ses remerciements et de sa gratitude à l'Etat du Qatar ainsi qu'à son peuple pour le soutien apporté à la révolution tunisienne et à l'économie nationale à travers plusieurs initiatives dans le domaine de l'investissement et des projets sociaux».

Les déclarations faites par le président de la République provisoire, Moncef Marzouki, lors de la cérémonie organisée, jeudi 11 avril au palais de Carthage, à l'occasion de la restitution par la Tunisie d'une première tranche des avoirs spoliés, avaient suscité une large polémique dans les milieux médiatiques et politiques.

### Mouvement de protestation pour rétablir les relations diplomatiques avec la Syrie

Un mouvement de protestation a été organisé samedi à Tunis pour revendiquer le rétablissement des relations diplomatiques avec la Syrie et exprimer le rejet de toute tentative visant la division du pays.

Les manifestants ont dénoncé la situation qui prévaut en Syrie, critiquant avec force l'ingérence de pays occidentaux et arabes à l'instar du Qatar dans les affaires internes de certains pays arabes. Le gouvernement tunisien avait démenti vendredi les informations selon lesquelles la Tunisie aurait accepté de remettre la chancellerie de l'ambassade de Syrie à Tunis à la coalition de l'opposition syrienne. M. Salaheddine El Masri, président de la Ligue tunisienne pour la tolérance, a estimé que la Syrie constitue le point de départ pour l'exécution d'un plan global qui vise la nation arabe. M. Zouhair Maghzaoui, secrétaire général du mouvement du peuple a indiqué que la manifestation a pour objectif de soutenir l'armée syrienne qui mène une bataille contre des groupes terroristes venus des quatre coins du monde et appuyés par des régimes arabes obsolètes.

APS

**ITALIE:**  
**Giorgio le Napolitano élu nouveau président de la République**



Le Parlement italien a réélu samedi, le président de la République, Giorgio le Napolitano, pour encore sept ans, et dont le septennat s'achèvera le 15 mai prochain. Il a fallu 6 tours d'un scrutin indirect, entamé jeudi dernier, pour qu'enfin l'Italie trouve un chef de l'Etat, appelé à débloquer la situation d'impasse politique dans laquelle est plongé le pays depuis près de deux mois. Le parti démocrate, vainqueur malheureux aux législatives, disposant d'une majorité à la Chambre basse mais pas au Sénat, n'a pas réussi à élire son candidat, la veille, l'ancien Premier ministre, Romano Prodi, une centaine de parlementaires de ce courant, ayant fait faux bond, ne respectant pas les consignes de leur leader, Pier Luigi Bersani.

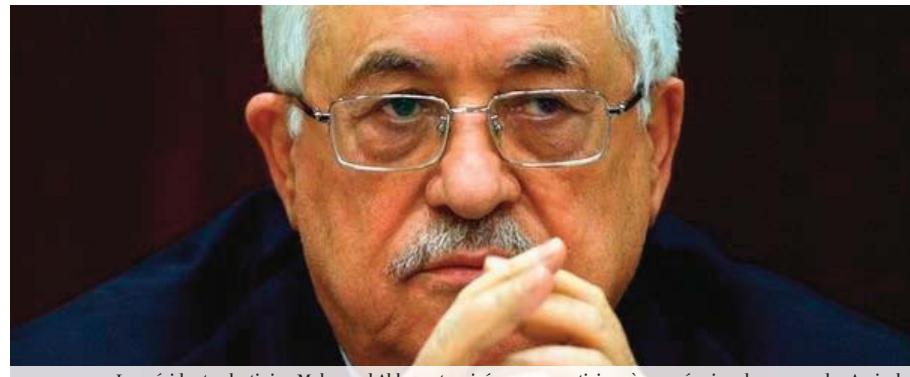
Bersani, déçu par cette indiscipline de ses partisans, a affirmé la veille, qu'il quittera la tête du parti, dès l'élection d'un nouveau chef d'Etat.

Durant le premier tour, les coalitions de centre-gauche et de centre-droit, avaient proposé un candidat de large entente, l'ancien président du Sénat Franco Marini, socialiste et catholique, mais il n'a pas réussi à obtenir les 2/3 des voix exigées, soit 672 voix, s'arrêtant à 151 voix seulement. Deux solutions s'offrent au président de la République, reconduit pour faire sortir le pays de l'impasse politique, dissoudre le Parlement actuel et convoquer de nouvelles législatives après la révision de l'actuel loi électoral à l'origine du blocage politique, ou désigner une personnalité nationale qui aurait le soutien des principaux partis politiques pour former un gouvernement de courte durée avant de nouvelles élections. L'Italie emplète dans une crise économique, et sociale sans précédent, inquiète l'Europe et les marchés financiers et un nouveau gouvernement capable de les rassurer en engageant des réformes politiques, économiques et sociales est fortement demandé. Le chef de l'Etat reconduit avait nommé en mars dernier, 10 experts pour faire des propositions aux partis représentés au Parlement qui leur permettent de s'entendre sur un gouvernement ont rendu vendredi leur copie.

Les 10 experts scindés en deux groupes (réformes institutionnelles et réformes économiques et sociales) avaient notamment, suggéré la réforme de la loi électorale à l'origine de l'impasse politiques actuelle, aucun parti ne disposant de la majorité dans les deux Chambres pour gouverner. Ils avaient proposé l'institution d'un mode de scrutin mixte (proportionnel en partie et majoritaire en partie), estimant que conserver l'actuel système conduirait à une autre impasse en cas de nouvelles élections législatives. Napolitano avait dit qu'il soumettrait ces propositions à son successeur (finalemment à lui-même) qui décidera de la voie à suivre pour débloquer la situation politiques actuelle.

APS

**PALESTINE - TURQUIE**  
**Le président palestinien à Ankara**



Le président palestinien Mahmoud Abbas est arrivé samedi à Istanbul pour une visite de deux jours en Turquie. Lors de son séjour à Istanbul, M. Abbas doit rencontrer le président turc Abdullah Gul, le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, ainsi que le secrétaire d'Etat américain John Kerry, qui se trouve à Istanbul

pour participer à une réunion du groupe des Amis de la Syrie. La normalisation des relations entre la Turquie et Israël, la réconciliation inter-palestinienne, le conflit palestinso-israélien et la visite du chef de la diplomatie américaine au Moyen-Orient seront au centre de ces rencontres.

**RENCONTRE**  
**ABBAS-KERRY À ISTANBUL**

Une nouvelle rencontre a réuni dimanche à Istanbul le secrétaire d'Etat américain John Kerry et le président palestinien Mahmoud Abbas pour parler du processus de paix israélo-palestinien, a indiqué un responsable américain.

Les deux hommes, qui se sont vus plusieurs fois au cours des deux derniers mois, s'entretenaient depuis 11h00 (08h00 GMT) dans un grand hôtel d'Istanbul accompagnés de leurs délégués et un tête-à-tête est ensuite programmé, selon ce diplomate du département d'Etat.

M. Kerry, qui était dans la mégapole turque pour une réunion samedi soir

des «Amis de la Syrie», doit donner une conférence de presse seul vers 15h00 (12h00 GMT).

D'après un autre responsable américain, MM. Kerry et Abbas «vont bien entendu poursuivre la conversation qu'ils ont depuis plusieurs semaines sur la manière de ramener les deux parties à la table des négociations».

Le chef de la diplomatie américaine avait prévu mercredi dernier à Washington que le temps était compté pour reprendre le processus de paix israélo-palestinien gelé depuis septembre 2010, déclarant pour la première fois qu'il ne restait plus que deux ans maximum pour

yparvenir. M. Kerry travaille actuellement sur un projet visant à relancer l'économie palestinienne pour tenter de restaurer la confiance entre les deux parties. Il avait aussi annoncé que l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair, envoyé spécial du Quartet au Proche-Orient, avait accepté de prendre part aux efforts pour essayer de «faire aller de l'avant l'économie des territoires palestiniens». Ce volet précis doit être discuté par MM. Kerry et Abbas, a précisé le responsable américain.

Cette rencontre intervient après la démission du Premier ministre palestinien Salam Fayyad.

**PARLEMENT ARABE - SESSION**  
**Début au Caire de la 3<sup>e</sup> session plénière**

Les travaux de la 3<sup>e</sup> session plénière du Parlement arabe pour l'année 2013 ont débuté dimanche au siège du secrétariat général de la Ligue arabe pour l'examen de plusieurs questions, dont la situation des réfugiés syriens et la question palestinienne.

Le président du parlement, M. Ahmed Mohamed Al-Jarwan, a souligné à l'ouverture des travaux que le Parlement arabe continuera à soutenir les efforts arabes visant à garantir aux peuples arabes la sécurité et la paix.

Déplorant les violences et les destructions en Syrie, M. Al-Jarwan a affirmé le soutien du parlement à tous les efforts arabes et internationaux pour mettre un terme à l'effusion de sang en Syrie et réaliser les aspirations du peuple syrien.

Le président du Parlement arabe a, en outre, dénoncé l'agression sioniste abjecte contre le peuple palestinien, la politique de colonisation et de judaïsation des Lieux-Saints et le manquement aux conventions et autres chartes internationales relatives aux droits des prisonniers et des détenus dans les geôles de l'occupation.

Il a, dans ce cadre, rappelé le soutien du Parlement à la cause palestinienne et aux efforts déployés pour la réalisation de la paix et le recouvrement des droits du peuple palestinien.

Cette session est consacrée à l'examen des rapports des quatre commissions permanentes du Parlement arabe, qui se sont

réunies ces deux derniers jours, concernant l'activation des décisions du 24<sup>e</sup> Sommet de la Ligue arabe à Doha relatives à la question palestinienne, la mission que doit effectuer une délégation ministérielle arabe à Washington le 29 avril, la réalisation de la réconciliation nationale palestinienne, les développements de la situation en Syrie et les efforts pour le règlement de la crise actuelle.

Le Parlement s'attellera également à l'activation de son projet de règlement intérieur et du projet de création d'un fonds de secours arabe en cas de catastrophes naturelles, de guerres ou de conflits.

Il examinera, en outre, la décision du récent sommet de Doha concernant la création d'une Cour arabe des droits de l'Homme, de même qu'il se penchera sur la levée des entraves au parachèvement de la grande zone arabe de libre-échange, les investissements dans le secteur agricole et la sécurité alimentaire arabe.

Le Parlement arabe examinera, par ailleurs, la situation des femmes et des enfants arabes déplacés et sous occupation, notamment les femmes palestiniennes, la mise en place d'un cadre législatif arabe à même de protéger les femmes et de leur garantir leurs droits, la coordination des efforts entre la commission des affaires sociales du parlement et le département des affaires sociales à la Ligue arabe et la prise en charge des préoccupations des jeunes dans le Monde arabe.

**GRÈVE :**  
**Lufthansa annule presque tous ses vols courts et moyens**

La compagnie aérienne allemande Lufthansa a annoncé samedi soir qu'elle allait devoir annuler la quasi-totalité de ses vols courts et moyens courriers lundi en raison d'une grève de son personnel au sol et en cabine. «En raison d'une grève d'avertissement lundi 22 avril, quasiment tous les vols de Lufthansa à destination de l'Allemagne et de l'Europe doivent être annulés (...) Au total, sur les 1 650 mouvements à courte distance prévus, le plan de vol spécial n'en prévoit qu'environ 20», explique la première compagnie aérienne européenne dans son communiqué. Le syndicat des employés du secteur des services Verdi a appelé à une grève d'avertissement dans dix aéroports, dont les deux principaux hubs de Lufthansa, Francfort (ouest)-premier aéroport allemand et troisième européen- et Munich (sud), Hambourg (nord) ou encore Düsseldorf (ouest). A Berlin, la grève démarra seulement à 12h30 heure locale.

## Programme du lundi 22 Avril 2013

## TF1

08h15	Météo
08h20	Bienvenue chez nous - Jeu
09h00	Au nom de la vérité - Série dramatique
09h40	Au nom de la vérité - Série dramatique
11h00	Les douze coups de midi - Jeu
11h50	Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
12h00	Journal
12h40	Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
12h50	Météo
12h55	Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
13h55	Avant de dire «oui!» - Téléfilm sentimental
15h35	Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
16h25	Bienvenue chez nous - Jeu
17h20	Une famille en or - Jeu
18h05	Money Drop - Jeu
18h50	Nos chers voisins - Série humoristique
18h55	Météo
19h00	Journal
19h30	Mon assiette santé - Magazine de services
19h35	Météo
19h40	Après le 20h, c'est Canteloup - Divertissement-humour
19h50	Joséphine, ange gardien - Téléfilm sentimental
21h40	New York Unité Spéciale - Série policière

## 2

08h30	Amour, gloire et beauté - Feuilleton sentimental
08h55	C'est au programme - Magazine de société
09h50	Météo outremer
10h30	Les Z'amours - Jeu
11h00	Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
11h55	Météo 2
12h00	Journal
12h50	Météo 2
12h52	Consomag - Magazine du consommateur
12h55	Toute une histoire - Magazine de société
14h10	Comment ça va bien ! - Magazine de services
15h05	Le tourbillon de l'amour - Série sentimentale
15h55	Côté Match - Multisports
16h00	Le jour où tout a basculé - Magazine de société
16h20	Par amour - Magazine de société
16h45	CD'aujourd'hui - Variétés
16h50	On n'emande qu'à rire - Divertissement-humour
17h40	Mot de passe - Jeu
18h20	Météo 2
18h25	N'oubliez pas les paroles - Jeu
19h00	Journal
19h40	Tirage du Loto - Loterie
19h43	Météo 2
19h45	Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre - Série policière
20h25	D'art d'art - Magazine culturel
20h30	Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre - Série policière
21h50	Un oeil sur la planète - Magazine de géopolitique

## 3

08h20	Garfield & Cie - Dessin animé
09h00	Garfield & Cie - Dessin animé
09h15	Le Petit Prince - Série d'animation culinaire
09h40	C'est bon ! - Emission jeunesse

## CANAL+

09h45	Consomag - Magazine du consommateur
09h50	Midi en France - Magazine régional
10h55	Météo
11h00	12/13 : Journal régional
11h25	12/13 : Journal national
11h55	Météo à la carte - Magazine de découvertes
12h50	Si près de chez vous - Magazine de société
13h50	Inspecteur Derrick - Série policière
15h10	Des chiffres et des lettres - Jeu
16h20	Harry - Jeu
16h20	Un livre, un jour - Magazine littéraire
16h30	Slam - Jeu
17h10	Questions pour un champion - Jeu
17h55	Objectif indépendance - Magazine de services
18h00	19/20 : Journal régional
18h18	19/20 : Edition locale
18h30	19/20 : Journal national
18h38	Météo
19h00	Tout le sport - Multisports
19h10	Et si on changeait le monde - Magazine de services
19h15	Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
19h45	Le chœur du village - Société
21h20	Le chœur du village - Société

## M

09h15	Ma famille d'abord - Série humoristique
09h50	La petite maison dans la prairie - Série sentimentale
10h40	La petite maison dans la prairie - Série sentimentale
11h40	Météo
11h45	Le 12.45
12h05	Scènes de ménages - Série humoristique
12h40	Météo
12h42	Astuces de chef - Magazine culinaire
12h45	13 enfants et un prince charmant - Téléfilm humoristique
14h45	Le galop des sentiments - Téléfilm sentimental
16h35	Un dîner presque parfait - Jeu
17h45	100 % mag - Magazine d'information
18h40	Météo
18h45	Le 19.45
19h05	Scènes de ménages - Série humoristique
19h50	Top chef - Téléréalité
22h50	Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire

## La sélection

## TF1

19h50

## Joséphine, ange gardien - Téléfilm sentimental



Durée : 1h50mn

Christophe Giovanni s'est retrouvé dans un fauteuil roulant après un accident de la route. Paola, sa fille, a insisté pour qu'il engage une nouvelle personne, car elle estime qu'il doit absolument reprendre son travail d'architecte d'intérieur plutôt que de rester à la maison. Joséphine est la candidate idéale aux yeux du père et de la fille. Elle accepte le travail, mais comprend vite l'ampleur de sa tâche. Christophe n'est prêt à faire aucun effort. Il a l'impression que sa vie s'est arrêtée le jour où il a perdu l'usage de ses jambes. Joséphine doit le convaincre qu'il a encore de beaux jours à vivre, avec une famille qui l'aime et un travail qui le passionne...

## 2

19h45

## Rizzoli &amp; Isles - Série policière



Durée : 40mn

Lorsque la mère d'une danseuse est poignardée durant une compétition mondiale, Jane et son équipe se mettent en quête du tueur. Les enquêteurs pensent tout d'abord qu'il s'agit d'une histoire de vengeance, voire du crime d'un déséquilibré. Ils réalisent toutefois que les déclarations de la victime ne sont pas cohérentes. Certains aspects de son passé semblent, par ailleurs, suspects. Et si elle avait menti aux agents ? Dans le même temps, le beau-fils de Korsac est accusé d'avoir tiré sur un policier. Vince, persuadé qu'il est innocent des faits qui lui sont reprochés, fait tout pour découvrir le véritable auteur de l'agression...

## 3

19h45

## Le chœur du village - Société



Durée : 50mn

Pendant six mois, tous les habitants de Peyrehorade, petit village du Sud-Ouest, à la limite entre le Pays basque et les Landes, se mobilisent pour un projet ambitieux. Il s'agit de rénover les anciens abattoirs du village pour les transformer en école de musique. La municipalité n'ayant pas les moyens de financer les travaux dans leur intégralité, une chorale est organisée, dont les recettes de la tournée doivent apporter les fonds manquants. Touché par cette entreprise, le chanteur Patrick Fiori s'investit dans le projet. Il est rejoint par Robert Goldman, qui écrit un hymne pour le chœur du village.

## CANAL+

19h55

## Borgia - Série historique



Avec : John Doman, Mark Ryder, Assumpta Serna, Isolda Dychauk, Marta Gastini, Art Malik, Diarmuid Noyes, Scott Winters

Durée : 55mn

Rodrigo engage la guerre dans les Etats pontificaux. Alors qu'il marche sur l'Italie, Cesare ne peut cependant compter que sur le renfort de 300 soldats. Lucrezia apprend de nouveaux secrets sur sa famille. Elle demande des éclaircissements à Vannozza, qui refuse de lui répondre. Elle commence à comprendre l'histoire secrète des Borgia et réfléchit à la manière de réparer les erreurs du passé...

## M6

19h50

## Top chef - Téléréalité



Durée : 3h00mn

La première épreuve envoie les quatre candidats encore en compétition dans les cuisines de l'institut Paul Bocuse, où ils doivent inventer une recette gastronomique à partir de produits typiques de Lyon et réaliser à la perfection les quenelles de brochet sauce aux écrevisses. Pour l'occasion, Tabata Bonardi et Grégory Guilleron, deux anciens candidats lyonnais d'adoption, s'invitent aux côtés des chefs pour évaluer les plats. Ensuite, rencontre avec le chef Eric Guérin, qui s'est fait une spécialité de cuisiner avec des épeluchures. Le défi pour les aspirants au titre : réaliser un menu complet à partir des ingrédients qui finissent habituellement à la poubelle. Quant à la dernière manche, elle se déroule à la Tour d'Argent, célèbre pour sa recette de canard au sang.



## VISITE DU MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS À M'SILA : Une nouvelle stratégie pour la promotion du sport

**Mouad B.**

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, a rappelé, samedi, au cours d'un point de presse à M'Sila, que le phénomène de la violence chez les jeunes et surtout dans les stades est du à un manque avéré d'infrastructures sportives et surtout d'encadreurs.

«Une mise en œuvre d'une politique d'investissements rationnelle, tenant compte, préalablement à l'inscription de futurs projets, de l'importance démographique et du taux de pratique sportive et d'animation de jeunes sera faite tout en essayant de combler le déficit dans l'encadrement par la création, chaque année, à l'échelle nationale, de pas moins de 5 000 postes d'emplois».

Le ministre qui a lancé, au cours de cette visite, la première édition de la



Coupe d'Algérie Inter-quartiers sous le thème «Non à la violence» et faisant du football un divertissement, a rappelé la nouvelle stratégie pour la promotion du sport en Algérie. Le ministre a précisé

que cette stratégie mise en place par son secteur a pour objectif de rapprocher les infrastructures sportives et de jeunesse de tous les citoyens. Le ministre a rappelé qu'une commission est en train de préparer un nouveau projet de loi sur le sport (révision et réorganisation du programme national du sport). Ce projet va être présenté devant le parlement durant la session du printemps.

Parmi les points nouveaux de ce projet, le ministre citera, le chapitre violence qui n'était pas dans l'ancien programme. Outre ce point, M. Tahmi dit vouloir «orienter les activités et contenus des programmes des différentes fédérations vers la formation des jeunes talents selon le plan arrêté par le secteur de la jeunesse et des sports». Il s'est fixé également l'objectif de «développer les activités sportives à tous les niveaux, à commencer par le primaire jusqu'à l'université, en passant par le sport pour tous et le sport de proximité».

### CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE VOLLEY-BALL 2<sup>e</sup> victoire du NRBB Arréridj face aux Burundais de Muzinga (3-0)

La formation algérienne du NR Bordj Bou Arréridj a enregistré sa 2<sup>e</sup> victoire aux 32<sup>es</sup> championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball (messieurs) qu'organise la Libye, en battant les Burundais de Muzinga 3 sets à 0 (25-14, 25-13, 25-23), samedi soir à Tripoli pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée du groupe B. Les Bordjais avaient battu vendredi l'équipe soudanaise de Daim Hamad sur le même score (25-16, 25-17, 25-14) dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée. Les Soudanais ont essayé, pour leur part, leur deuxième défaite du tournoi samedi face à l'équipe libyenne du Ahly Benghazi, également 3 à 0 (25-15, 25-22, 25-22). Dans les autres groupes, la formation de FAP du



għażi avanti de disputer son dernier match du premier tour mardi contre Sfax.

Cameroun a battu son homologue congolaise de DGMP par 3-0 (groupe A), tandis que dans le groupe C, l'Espérance de Tunis a dominé les Libyens de Svehli (3-0) alors que dans la poule D, l'équipe mozambicaine d'Autoridade Tributária s'est imposée face à son homologue ivoirienne d'AUC (3-1). Le NRBB Arréridj sera exempt dimanche au moment où Muzinga en découdra avec Daim Hamad et Ahly Benghazi affrontera les Tunisiens de Sfax. Après une journée de repos, le club algérien reprendra la compétition lundi en rencontrant Ahly Ben-

### HANDBALL : COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE (3<sup>e</sup> JOURNÉE) La JSE Skikda vainqueur d'Al-Ittihad libyen

La formation algérienne de la JSE Skikda a battu l'équipe libyenne d'Al-Ittihad sur le score de 25-22, samedi, lors de la 3<sup>e</sup> journée de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de Handball (dames et messieurs) qui se

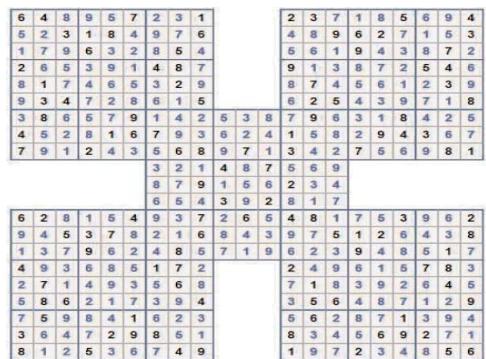
déroule, du 17 au 28 avril, à Hammamet, à Nabeul et à Tazarka (Tunisie). Le représentant algérien s'était incliné lors de sa première sortie face à l'équipe congolaise de JSK (23-22). Dans l'autre rencontre du groupe C, l'AS Hammam-

met a battu les Congolais de JSK 38-25. L'équipe algérienne jouera son troisième match du premier tour contre l'équipe hôte de l'AS Hammamet, lundi à 18h00.

DAMES :	
Groupe A	
Interclub (Congo) - Petro Atletico (Angola)	22 - 30
Amal Tazarka - Héritage (RD Congo)	15 - 25
Groupe B	
Phoenix (Gabon) - Ennour Sportif de l'Ariana	20 - 18
Gdyel (Algérie) - Africa Sport (CIV)	21 - 28

MESSIEURS :	
Groupe B	
Union (Guinée) - Niger United (Nigeria)	23 - 37
Groupe C	
AS Hammamet - JSK (RD Congo)	38 - 23
Al-Ittihad (Libye) - JS Skikda (Algérie)	22 - 25

### Solution Samurai-sudoku N°253



### Solution Mots Croisés N°253

CARQUEIRANNE  
ODEURS■MEUT  
NICEE■AVINEE  
CRUSTACE■N■T  
IE■TERTIAIRE  
L■UER■ALI■AM  
IMBUES■LONGE  
AGAR■ABELIEN  
B■C■CHARI■AT  
US■CHALE■UN■  
LISIER■NANTI  
ECU■FACTURER

### Solution Mots Fléchés N°253

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MA■IE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

COUPE DE L'UAFAS DES CLUBS (FINALE-ALLER)

# L'USM Alger à pied d'œuvre à Koweït City

M. A. F.

La formation de l'USM Alger, est à pied d'œuvre depuis hier à Koweït City, en vue de la finale aller de la Coupe de l'Union arabe de football (Uafa) des clubs, prévue ce mercredi face à Al Arabi, au stade Salem Al Sabah (18h00 heure algérienne).

Fort de d'une délégation de 40 personnes dont 20 joueurs, l'USM Alger a trouvé à son accueil des représentants du club koweïtien, ainsi que des responsables de la fédération koweïtienne. Les coéquipiers de Lamouri Djediat ont effectué, hier, en fin de journée leur première séance d'entraînement, avant de foulter demain la pelouse du stade qui devra abriter la rencontre, à l'occasion d'un ultime galop prévu à l'heure du match. Aucune défection n'est à déplorer au sein de l'effectif des Rouge et Noir, où l'entraîneur français, Rolland Courbis, pourra compter sur l'ensemble des joueurs pour essayer de revenir de ce long déplacement avec un résultat positif.

En dépit du match nul concédé vendredi au stade Omar-Hamadi (Alger) face aux Gabonais de l'US Bitam, en match aller des 1/8 de finale (aller) de la coupe de la Confédération (CAF), les Algériens sont animés d'une grande détermination pour frapper un bon coup à Koweït City, devant un adversaire considéré comme l'une des grosses cylindrées



de ce pays du golfe. « Nous devons absolument réaliser un bon résultat lors de la première manche pour préserver nos chances en vue du match retour qui sera décisif. Cela fait longtemps que l'USM A n'a pas remporté un titre (8 ans, ndlr), je pense que le moment est venu pour mettre fin à cette guigne », a affirmé le milieux défensif de l'USM A, Nassim Bouchemha. De son côté, le club d'Al Arabi a entamé hier un stage bloqué en vue de cette finale aller, avec un effectif amoindri par l'absence de deux joueurs blessés, alors qu'un élément est suspendu. L'entraîneur portugais d'Al Arabi, José Romão, qui avait entraîné par le passé le joueur vedette du Real Madrid, Cristiano Ronaldo, attend beaucoup de son équipe, qui va jouer à domicile et devant son public. Toutefois, les Usmistes ne vont pas aborder cette finale dans la peau d'une victime, puisqu'ils comptent

mettre à profit la moindre occasion pour revenir à Alger avec un résultat rassurant. Pour rappel, cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral jordanien, alors que la finale retour, prévue le 14 mai, probablement au stade du 5-Juillet d'Alger, sera arbitrée par des arbitres saoudiens.

Le club phare de Soustara est engagé cette saison sur plusieurs fronts (national, arabe et africain). D'ailleurs, un programme très chargé attend les Rouge et Noir appelés à jouer samedi prochain (27 avril) un match en retard de la 26<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1, face à la JS Saoura, avant d'affronter son voisin algérien, le MCA en finale de la coupe d'Algérie de football, le 1<sup>er</sup> mai au stade du 5-Juillet (Alger). Quatre jours plus tard (4 mai), les camarades de Zemmamouche devront jouer le match retour de la Coupe de la CAF, face à l'US Bitam au Gabon.

## L'entraîneur Courbis «bien renseigné» sur Al-Arabi du Koweït

L'entraîneur de l'USM Alger, Rolland Courbis, a affirmé détenir toutes les informations nécessaires sur la formation d'Al-Arabi (Koweït), son adversaire en finale de la coupe arabe des clubs de football, dont la première manche se jouera mercredi dans la capitale koweïtienne.

« J'ai suffisamment de renseignements sur notre adversaire en finale de la coupe arabe. Cela va me permettre de concevoir le plan de bataille idéal pour le contrer chez lui », a déclaré à l'APS, le coach français juste avant de rallier le Koweït, samedi. Les Rouge et Noir de la capitale sont

arrivés dès les premières heures de dimanche dans la capitale koweïtienne après un long voyage effectué via Doha (Qatar) où la délégation algérienne a fait une escale de quelques heures.

L'ancien entraîneur de l'O Marseille (Ligue 1, France) prend très au sérieux son antagoniste dans cette épreuve arabe, surtout que ce dernier a créé la surprise lors du tour précédent en se qualifiant aux dépens de la formation marocaine du Raja Casablanca (1-1 à l'aller, et 2-2 au retour). Le technicien de la formation algéroise s'est dit également «soulagé»

par le fait de n'avoir pas enregistré de blessures parmi ses joueurs à la fin de la rencontre face à l'US Bitam du Gabon (0-0), en huitième de finale aller de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) disputée vendredi passé au stade Omar-Hamadi à Alger.

« C'est ma principale satisfaction tirée de ce match, car je craignais énormément de nouvelles blessures parmi le groupe, surtout qu'on n'a pas été épargné dans ce registre depuis quelques temps », s'est félicité Courbis, qui a pu récupérer à cette occasion le latéral gauche, Bra-



him Boudebouda, rétabli de sa blessure, en attendant Fahem Bouazza et Hocine El Orfi, «en voie de guérison», a-t-il indiqué.

L'USM A, à la recherche de son premier titre sur la scène internationale, mise énormément sur ce double rendez-vous contre Al-Arabi pour réussir son objectif pour lequel elle est même prête à sacrifier la coupe de la CAF. « Au risque de me répéter, la coupe de la CAF vient en quatrième position dans nos objectifs. C'est pour vous dire que le nul concédé chez nous contre l'US Bitam ne nous a nullement affectés », a martelé le coach français qui, outre son désir de remporter la coupe arabe, table également sur un trophée en coupe d'Algérie à l'occasion de la finale qui opposera son équipe face au MC Alger le 1<sup>er</sup> mai prochain au stade du 5-Juillet.

## Les Rouge et Noir préparent activement Al-Arabi au Koweït

S. Ben

L'USM Alger se trouve depuis dimanche au Koweït dans la perspective de disputer la finale «aller» de la coupe arabe des clubs de football (Uafa), contre son homologue koweïtien Al-Arabi prévue mercredi prochain à partir de 18 heures (heure algérienne) au stade Salem Essabah. Forte de 40 personnes et présidée par Haddad Rabouh, la délégation algérienne se compose, entre autres, de 20 joueurs convoqués par le coach français de l'équipe algérienne Rolland Courbis.

Les dirigeants de l'équipe koweïtienne d'Al-Arabi ont bien facilité les modalités d'entrée au pays de la délégation algérienne à son arrivée. La délégation algérienne a pris ses quartiers à l'hôtel JW Marriott dans la capitale Koweït city.

A rappeler que l'USM Alger s'est déplacé samedi au lendemain de son match nul (0-0) face à l'équipe gabonaise de l'US Bitam, en match aller des 1/8 de finale de la coupe de la Confédération africaine de football, disputé vendredi dernier au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger). Ainsi, et après son arrivée au Koweït, l'entraîneur de l'USM Alger a programmé trois séances d'entraînement sur place, dont la première a eu lieu hier au stade International de Djaber. Les deux autres entraînements auront lieu respectivement, aujourd'hui sur le même stade et le lendemain au stade Salem Essabah qui accueillera la finale aller prévue mercredi soir à 18 heures.

Pour ce premier match de la finale de cette Coupe arabe qui constitue d'ailleurs un objectif majeur de l'USM Alger les joueurs algériens sont déterminés à ramener un bon résultat. Gasmi, l'un des buteurs en forme de l'USM A indique que « Je n'ai pas marqué face à l'US Bitam, mais j'espère le faire lors des finales ».

De son côté, le gardien de but des rouge et Noir, Smail Mansouri déclare que « Nous présenterons l'Algérie au Koweït, nous devons donc gagner ». Quant au coach Courbis, il est plus prudent en remarquant que : « Je ne crains que les blessures face à Al-Arabi vu que j'ai besoin de tous mes joueurs à ma disposition pour ce match important... ». Conclut le coach de l'USM A. Concernant l'équipe koweïtienne d'Al-Arabi, il est important de signaler quelle vient de terminer en force le championnat du Koweït en battant largement Kadhma sur le score de 3 à 0, vendredi soir en match comptant pour la dernière journée de la compétition. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Fahd Al-Rachidi (8'), Hocine El Moussaoui (75' et 89') pour Al-Arabi. Avec cette large victoire, Al-Arabi prend la troisième place du podium avec 39 points, loin du leader du champion El Koweït (52 pts) et le deuxième Al-Kadissia (41 pts). D'autre part, Al-Arabi s'était qualifiée mardi dernier pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'Emir grâce à sa victoire en déplacement contre la formation de Sahel (2-1). C'est dire que cette équipe koweïtienne est l'une des plus redoutables du pays. Ce que les algériens savent très bien...

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8<sup>ES</sup> DE FINALE ALLER) Les résultats partiels

USM Alger (ALG) - US Bitam (GAB)	0-0
Enppi (EGY) - Supersport Utd (RSA)	0-0
ASEC Mimosas (CIV) - Lydia Academic	1-0
Azam (TAN) - FAR Rabat (MAR)	0-0
Al-Ahly Shandy (SUD) - Al-Ismaily (EGY)	0-0
CS Sfax (TUN) - Diables Noirs (CGO)	3-1

Les matches retour auront lieu entre les 3 et 5 mai

## Le prix du billet d'entrée 1 DK

La direction du club koweïtien Al Arabi a fixé à un dinar koweïtien (1 DK = 2,69 euro) le billet d'entrée pour assister à la finale aller de la Coupe de l'Union arabe de football (Uafa) devant opposer Al Arabi à l'USM Alger, mercredi prochain au stade Salem Essabah à Koweït City. D'autre part, les dirigeants d'Al Arabi ont tout mis en place pour faciliter les modalités d'entrée au pays de la délégation algérienne attendue dimanche à l'aube, selon le site officiel du club.

Fort de 40 personnes et présidée par Haddad Rabouh, la délégation algérienne prendra ses quartiers à l'hôtel JW Marriott dans la capitale Koweït City. D'autre part, l'entraîneur de l'USM Alger a prévu trois séances d'entraînement sur place, dont la première aura lieu dimanche à 15h00 au stade International de Djaber. Les deux autres entraînements auront lieu respectivement, lundi sur le même stade et le lendemain au stade Salem Essabah qui accueillera la finale aller prévue mercredi soir à 18h00. La finale retour aura lieu le 14 mai prochain à Alger dans un stade qui sera désigné prochainement par la direction de l'USM Alger. L'USM Alger s'est qualifiée pour la finale aux dépens des Egyptiens d'Al Ismaily SC aux tirs au but (4-3), tandis qu'Al Arabi a sorti les Marocains du Raja Casablanca (1-1, 2-2).

APS

## CHAMPIONS LEAGUE/8EME FINALE (ALLER)

**La JSMB sans conviction face à l'E.S.Tunis**

La J.S.M.Béjaïa a été tenue en échec (0-0), ce vendredi au stade de l'unité mährébine, par l'E.S.Tunis, en match aller, comptant les huitièmes de finale de la coupe d'Afrique de clubs champions, se mettant en réelle difficulté dans la perspective du match retour.

Comme au tour précédent, les poulaillers de l'Italien Gianni Solinas, malgré un visage, nettement plus séducteur, n'ont pas osé, conservant trop souvent le ballon sans pour autant réussir à construire de vraies occasions de buts. Hormis, celle réalisée d'entrée de jeu par l'intermédiaire, de Mébarki (2'), qui s'est retrouvé latéralement seule face à la cage adverse mais loupée ou celle de Zerrara (20'), en position de scorer mais qui a péché par

générosité en servant Ait-Ferguène, en position d'Hors-jeu, la rencontre avalué par cette physionomie.

L'engagement était certes là, mais l'audace à ostensiblement manqué, autant que la concentration, particulièrement en seconde mi-temps où les vert et rouge ont cédé beaucoup de champ à leurs adversaires, s'offrant même quelques sueurs froides, heureusement sans conséquence. La plus évidente aura été celle, infligée au gardien Djababé par l'ex-pensionnaire du mouloudia d'Oran Youcef Bellaili, lequel, après un coup franc (30'), efface deux défenseurs puis décoche un tir terrible qui s'en est allé mourir sur la transversale



puis en hors champ. Avrai dire, les protégés de Maher El Kanzari n'ont pas également de leur côté tenté le diable, se contentant de jouer le plus clair du temps en recul et misant à l'occasion sur des

contre-attaques, au demeurant, peu appuyées.

Bellaili, Majdi Traoui et à un degré moindre Jouini ont fait le boulot de perturbation de la défense voire de toute l'équipe de Yemma Gouraya. En rodage, avec essentiellement une composante qui découvre le haut niveau, les Vert et Rouge n'ont pas pour autant démerité. Et l'audace qui a manqué, en cette fraîche journée d'avril, pour beaucoup, est à imputer, à sa jeunesse et à son manque d'expérience.

Les promesses, à l'image de Mebarki, Ait-Ferguène, Nati sont pourtant réelles et capables de renverser la vapeur au retour et rééditer peut-être l'exploit récent de Kumasi (Ghana).

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE FOOTBALL U-17 (GR.B)

**La Côte d'Ivoire 4<sup>e</sup> équipe qualifiée au Mondial**

La sélection ivoirienne des moins 17 ans et son homologue du Ghana se sont neutralisées (0-0), samedi à Casablanca, en match comptant pour la troisième journée du groupe B du 10e Championnat d'Afrique des nations de football des cadets (U17) qui se déroule du 13 au 27 avril à Casablanca et Marrakech (Maroc).

À la faveur de ce résultat qui intervient suite à une victoire face au Nigeria (1-0) et un match devant le Congo (1-1), la Côte d'Ivoire occupe la seconde place du groupe derrière le Nigeria, premier du groupe B, accède aux demi-finales, synonyme de qualification à la Coupe du Monde-2013 de la catégorie, prévue du 17 octobre au 8 novembre prochains aux Emirats. Les quatre demi-finalistes de cette compétition sont le Maroc, la Tunisie, le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Le Maroc (1er Gr.A) rencontrera mardi la Côte d'Ivoire (2<sup>e</sup> Gr.B) et la Tunisie (2<sup>e</sup> Gr.B) s'opposera mercredi au Nigeria (1er Gr.B).

**Le Nigeria étrille le Congo 7-0 et se qualifie pour le Mondial**

La sélection nigériane des moins 17 ans a étrillé son homologue du Congo (7-0), samedi à Marrakech, en match comptant pour la troisième journée du groupe B du 10e Championnat d'Afrique des nations de football des cadets (U17) qui se déroule du 13 au 27 avril à Casablanca et Marrakech (Maroc). Grâce à cette victoire qui intervient après celle obtenue face au Ghana (6-1) contre une défaite devant la Côte d'Ivoire (0-1), le Nigeria accède aux demi-finales, synonyme de qualification à la Coupe du Monde-2013 de la catégorie, prévue du 17 octobre au 8 novembre prochains aux Emirats. Dans l'autre groupe (A), c'est le Maroc et la Tunisie qui ont obtenu leur billet pour le dernier carré qui auront lieu mardi et mercredi prochains.

## COUPE DE LIGUE FRANÇAISE

**Faouzi Ghoulam remporte le trophée avec l'AS Saint-Etienne**

M.A.F

Après 32 ans de disette, l'équipe de l'AS Saint-Etienne a retrouvé samedi soir son lustre d'antan en remportant la Coupe de la Ligue française de football (LFP), après sa victoire face au Stade Rennais (1-0), en match disputé au stade de France à Paris, devant un public nombreux.

L'unique but de la victoire, qui a suffi au bonheur des Stéphanois, a été marqué par le Brésilien Branda, à la 18<sup>e</sup> minute de jeu. Il s'agit de la première Coupe de la Ligue remportée par l'ASSE, qui compte à son palmarès dix titres de champion et six coupes de France.

Le défenseur international algérien de l'ASSE, Faouzi Ghoulam, n'a pas joué cette finale, se contentant de suivre les débats à partir du banc des remplaçants. Ghoulam (23 ans), a perdu sa place de titulaire depuis son départ avec l'équipe nationale à la Coupe



d'Afrique des nations CAN 2013, disputée en Afrique du Sud. Depuis janvier dernier, le joueur algérien n'a fait qu'une seule apparition dans le onze entrant, face au FC Lorient (1-2), en quart de finale de la Coupe de France.

Ghoulam, formé à l'ASSE, avait effectué son baptême du feu avec la sélection, le 26 mars dernier face au Bénin (3-1), en match disputé au stade de Blida, comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr H) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, profitant du forfait de son coéquipier Djamel Mesbah (FC Parme/Italie).

**MAHER EL KANZARI (ENTRAÎNEUR ES TUNIS) : «Il faut se méfier de la JSMBéjaïa au match retour»**

L'entraîneur de l'ES Tunis, Maher El Kanzari, a qualifié de «résultat piège» le nul vierge (0-0) réalisé par son équipe sur le terrain de la JSMBéjaïa (Ligue 1, Algérie) samedi soir pour le compte des huitièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football. «0-0 est un résultat piège qui nous oblige à rester sur nos gardes lors du match retour, en dépit de l'avantage du terrain et du public», a déclaré le coach tunisien en conférence de presse à l'issue de la rencontre. La JSMBéjaïa avait déjà connu le même sort lors du tour précédent lorsqu'elle a été accrochée à domicile par l'Ashtanti Kotoko (0-0) en match aller, avant d'aller ramener la qualification de Kumasi (1-1). Un scénario que redoute le patron de la barre technique du vice-champion d'Afrique, pas du tout emballé par le niveau de la rencontre de samedi, étaignant ses dires par «le peu d'occasions franches créées de part et d'autre». Il a, au passage, déploré l'état du terrain du stade de l'Unité mährébine de Béjaïa, estimant qu'il a été pour quelque chose dans la piétre prestation des deux protagonistes. Le match retour aura lieu au stade Radès dans la capitale tunisienne entre le 3 et le 5 mai prochain.

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI  
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE  
FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES  
ŒUVRES SOCIALES  
ANTENNE RÉGIONALE DE CHLEF

**AVIS D'ANNULATION  
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT  
N°003/FNPOS.CHLEF/2013**

Le Fonds National de Péréquation des Œuvres Sociales, Antenne Régionale de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert

N°003/FNPOS.CHLEF/2013 paru au quotidien national **DK NEWS** et «جريدة» en date du 25/02/2013, et le BOMOP, portant **réalisation des VRD du projet des 50 logements LSP/FNPOS à Oued Sly, wilaya de Chlef**, que cet avis d'appel d'offres **est annulé**.

## LIGUE 1

**L'entraîneur Roger Lemerre décidera de son avenir au CSC en fin de saison**

La direction du CS Constantine est dans l'attente d'une réponse à la proposition faite à son entraîneur français, Roger Lemerre, pour prolonger d'une année son contrat au club de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris hier auprès de son président, Yacine Fersadou. «On a fait une proposition à Lemerre en vue de la prolongation d'une année de son bail aux commandes techniques de notre équipe, mais il a préféré reporter sa décision à la fin de saison», a déclaré à l'APS, le premier responsable de la formation phare de la capitale de l'Est algérien.

«C'est un entraîneur professionnel qui a apporté beaucoup au CSC cette saison, raison pour laquelle on souhaiterait qu'il reste encore parmi nous», a-t-il ajouté.

L'ancien champion d'Europe avec la France en 2000 et champion d'Afrique avec la Tunisie en 2004, avait été engagé par le CSC lors de l'été précédent. Il est, en compagnie de son compatriote Hubert Velud (ES Sétif) et des Algériens Boualem Charef (USM El Harrach) et Chérif Hadjar (JS Saoura), les seuls techniciens à avoir préservé leur poste au sein de leurs



clubs respectifs en championnat de Ligue 1 cette saison.

«Le principal objectif assigné à Lemerre était d'assurer au CSC son maintien parmi l'élite, une mission accomplie bien avant la fin de la saison. On sera très contents bien sûr si on parvient à terminer parmi les quatre ou cinq premiers», a encore précisé Fersadou. Al l'issue de la 26<sup>e</sup> journée du

championnat, le vieux club de Cirta, éliminé en quart de finale de la Coupe d'Algérie sur le terrain du MC Alger (3-0), occupe provisoirement la quatrième place au classement du championnat avec 42 points, derrière l'USM El Harrach (46 pts), le MC Alger (47 pts) et l'ES Sétif (52 pts).

Par ailleurs, et à propos du mouvement de protestations des joueurs du CSC qui ont séché deux séances d'entraînement avant le match en déplacement face au WA Tlemcen (0-0) samedi pour réclamer leurs salaires, Fersadou a tenu à minimiser cette action. «Il n'y a pas de problème d'argent au CSC. Le retard accusé dans le paiement des salaires des joueurs est dû aux procédures administratives d'usage par lesquelles on doit forcément passer après le rachat par Tassili Airlines de la majorité des actions du club (la transaction s'est faite en décembre dernier, ndlr)», a expliqué le président constantinois.

Il a rassuré, en outre, que la situation financière des joueurs sera «réglée une fois les procédures en question terminées», précisant que les coéquipiers de l'international, Yacine Bezzaz, ont «déjà perçu une partie de leurs salaires et primes de matches».

## CR BELOUZDAD

**Gana : «Je vais proposer à Bouali un contrat de deux ans»**

Le président du CR Belouzdad (Ligue 1 algérienne de football), Azzedine Gana, a affirmé hier qu'il allait proposer un nouveau contrat de deux ans à son entraîneur, Fouad Bouali, dont l'avenir est indécis avec le Chabab. «Bouali est un entraîneur à qui l'on tient énormément, au vu du travail effectué avec l'équipe, son sérieux, et son abnégation. Je vais lui proposer de prolonger son contrat de deux ans, car au CRB, on prône la stabilité, seul gage de réussite», a souligné à l'APS le premier responsable du Chabab.

Arrivé au CRB au milieu de cette saison en remplacement de l'entraîneur

italo-suisse Guglielmo Arena, le natif de Tlemcen a réalisé un parcours honorable, selon les observateurs, eu égard à la situation critique prévalant dans l'équipe et marquée notamment par les grèves à répétition des joueurs pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

«En dépit des difficultés rencontrées, Bouali a su mener l'équipe vers de meilleurs résultats. Finalement, s'il viendrait à partir, ce sera une grande perte pour le club», a-t-il ajouté.

Le président du Chabab se disait confiant quant à la décision de Bouali de continuer son aventure

avec le club algérois. «Sur ce sujet, je suis très confiant.

J'ai discuté avec lui sur son avenir, et nous avons abordé le besoin de renforcer l'équipe en vue de la saison prochaine.

Pour moi, Bouali va rester. Et d'ajouter «Bouali va s'envoler pour l'Italie le 6 mai afin de suivre un stage de recyclage. Dès son retour, les choses devraient s'éclaircir concernant son avenir», a-t-il conclu.

A quatre journées de la fin du championnat, le CRB, éliminé en quarts de finale de la Coupe d'Algérie et de la compétition arabe des clubs, est positionné à la 6<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1 avec 38 points.

**«J'ai exigé un million d'euros au Club Africain pour Slimani»**

Le président du CR Belouzdad (Ligue 1 algérienne de football), Azzedine Gana, a affirmé hier que l'attaquant international, Islam Slimani, intéressé «sérieusement» le Club Africain (Ligue 1 tunisienne), à qui il a exigé un million d'euros pour le céder.

«Le Club Africain s'est officiellement manifesté pour s'attacher les services de Slimani. On en a discuté, et je leur ai exigé la somme d'un million d'euros pour la libération du joueur. Nous attendons leur réponse», a souligné à l'APS le premier responsable du Chabab.

Islam Slimani s'est illustré cette saison, notamment avec l'équipe nationale, en réussissant à inscrire cinq buts lors de éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013, et du Mondial 2014. Outre la piste du Club Africain, l'ancien joueur de la JS

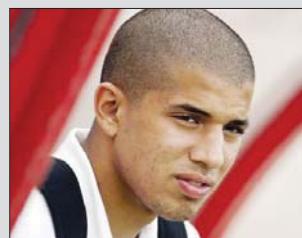
Chéraga est convoité également par les deux clubs français de Ligue 1, Troyes et AC Ajaccio.

«Effectivement, l'équipe de Troyes est revenu dernièrement à la charge pour Slimani, mais je ne pense pas qu'il ira à Troyes, une équipe sérieusement menacée par la relégation. Il y a aussi Ajaccio qui s'est manifestée, mais il n'y a rien de concret», a-t-il ajouté.

Le président du CRB a expliqué qu'il a rencontré son joueur vendredi, où les deux parties ont abordé longuement le sujet du départ de Slimani. «Il est venu me rencontrer à mon domicile à Boumerdès, nous avons discuté, et il m'a affiché clairement son désir de partir à l'étranger la saison prochaine. L'objectif de Slimani est de tenter une expérience en Europe, et nulle part ailleurs», a-t-il poursuivi. Slimani, dont le contrat

avec le CRB arrivera à son terme en janvier 2015, est en train de vivre ses dernières semaines avec le club de Laâquiba, comme l'a si bien signifié Gana. «Slimani partira en fin de saison, cela est une évidence. Notre objectif est de le vendre pour tirer bénéfice de son transfert, d'autant que le CRB souffre sur le plan financier», a-t-il conclu.

## CHAMPIONNAT

D'ESPAGNE (32<sup>e</sup> J)**Feghouli de nouveau remplaçant avec Valence**

Par ailleurs, et à propos du mouvement de protestations des joueurs du CSC qui ont séché deux séances d'entraînement avant le match en déplacement face au WA Tlemcen (0-0) samedi pour réclamer leurs salaires, Fersadou a tenu à minimiser cette action. «Il n'y a pas de problème d'argent au CSC. Le retard accusé dans le paiement des salaires des joueurs est dû aux procédures administratives d'usage par lesquelles on doit forcément passer après le rachat par Tassili Airlines de la majorité des actions du club (la transaction s'est faite en décembre dernier, ndlr)», a expliqué le président constantinois.

Il a rassuré, en outre, que la situation financière des joueurs sera «réglée une fois les procédures en question terminées», précisant que les coéquipiers de l'international, Yacine Bezzaz, ont «déjà perçu une partie de leurs salaires et primes de matches».

Par ailleurs, et à propos du mouvement de protestations des joueurs du CSC qui ont séché deux séances d'entraînement avant le match en déplacement face au WA Tlemcen (0-0) samedi pour réclamer leurs salaires, Fersadou a tenu à minimiser cette action. «Il n'y a pas de problème d'argent au CSC. Le retard accusé dans le paiement des salaires des joueurs est dû aux procédures administratives d'usage par lesquelles on doit forcément passer après le rachat par Tassili Airlines de la majorité des actions du club (la transaction s'est faite en décembre dernier, ndlr)», a expliqué le président constantinois.

CHAMPIONNAT PORTUGAIS (26<sup>e</sup> J)**Moreirense de Nabil Ghilas tombe lourdement à domicile face à Porto**

L'équipe de Moreirense où évolue l'attaquant international algérien, Nabil Ghilas, s'est inclinée lourdement samedi soir à domicile face au FC Porto (0-3), en ouverture de la 26<sup>e</sup> journée du championnat portugais de football. Les trois buts de la partie ont été inscrits par Jackson Martinez, auteur d'un doublé (34e, 55e), et Fernando Reges (52e). Titularisé par l'entraîneur Jorge Casquilha en pointe de l'attaque, Nabil Ghilas a joué l'intégralité de la rencontre, échouant à améliorer son capital buts (12 depuis le début de la saison, ndlr). Le joueur algérien, très convoité par certains clubs européens notamment anglais, est en train de vivre ses dernières semaines avec son équipe, du moment où son départ est une évidence. A l'issue de cette défaite, Moreirense reste relégable en occupant la 15<sup>e</sup> place au classement de la «Liga Sagres» avec 21 points, à quatre journées de l'épilogue. Nabil Ghilas a été convoqué pour le dernier match de l'équipe nationale, disputé le 26 mars dernier à Blida face au Bénin (3-1), comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr H) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, mais sans pouvoir faire son apparition sur le terrain.

# Casillas chahuté à Bernabeu



« Casillas, tu es la taupe, va-t'en ! ». Voilà le chant entonné samedi soir lors de Real Madrid-Bétis Séville (3-1) par une petite partie du stade Santiago Bernabeu, dont le groupe de supporters Ultra Sur. Entendus en direct sur la radio Cadena Cope et repris par le quotidien catalan *El Mundo Deportivo* dimanche matin, ces chants font suite aux différends entre le gardien José Merengue et son entraîneur José Mourinho. Pour rappel, Iker Casillas avait une nouvelle fois pris place sur le banc des remplaçants, Diego Lopez lui étant préféré.

# Modric et Marcelo absents à Dortmund



Pour la demi-finale aller de Ligue des Champions contre Dortmund, deux joueurs du Real Madrid ont déclaré forfait. La rencontre face au Bétis Séville (3-1) a fait des dégâts du côté du Real Madrid avant la rencontre contre le Borussia Dortmund, mercredi, en demi-finales aller de la Ligue des Champions. Le latéral Marcelo, victime d'une déchirure musculaire à la cuisse gauche, et le milieu de terrain Luka Modric, qui souffre d'une contracture au mollet droit, seront indisponibles pour cette rencontre. Un temps incertains, Karim Benzema (cheville) et Diego Lopez (hanche) devraient finalement pouvoir tenir leur place.

# FOOTBALL I Özil «Ronaldo est génial»



Lors d'un entretien accordé à la ZDF, Mesut Özil a été questionné sur Cristiano Ronaldo. Voici ce que pense l'Allemand de son coéquipier au Real Madrid. «Il est génial, nous sommes de très bons amis. Et je suis évidemment très fier de jouer à ses côtés».

## Le Real prépare bien Dortmund

Battu (1-0) à l'aller en Andalousie, le Real Madrid s'est vengé du Bétis Séville, dominé (3-1) samedi au Stade Santiago-Bernabéu pour le compte de la 32<sup>e</sup> journée de Liga. Titulaire, Karim Benzema a délivré une passe décisive pour Mesut Özil, auteur d'un doublé (45<sup>e</sup>, 90<sup>e</sup>), en plus de trouver le chemin des files (57<sup>e</sup>) alors que Molina a réduit l'écart sur penalty (73<sup>e</sup>). Les champions d'Espagne, toujours deuxièmes du classement à dix longueurs provisoires du leader barcelonais, ont ainsi préparé de la meilleure des manières leur périlleux déplacement à Dortmund, théâtre mercredi de la demi-finale aller de la Ligue des champions entre le Borussia et la Maison Blanche. Plus tôt dans la journée, Grenade et Valladolid n'avaient pas réussi à se dé partager (1-1).

# Verratti vers le Real Madrid si...

Selon le quotidien *l'Equipe* dans son édition du jour, l'intérêt de la Juventus pour Marco Verratti pourrait très vite se concrétiser et se préciser. Le jeune milieu de terrain italien débarqué l'été dernier à Paris en provenance de Pescara, n'a jamais caché son envie d'évoluer un jour en Serie A, qu'il ne connaît pas mais a aussi souvent dit vouloir s'inscrire dans la durée avec le PSG.

son envie d'évoluer un jour en Série A, qu'il ne connaît pas mais a aussi souvent dit vouloir s'inscrire dans la durée avec le PSG. Mais sa saison au sein de l'équipe parisienne lui a donné des ailes et malgré un salaire net estimé à 850 000 euros par an, Marco Verratti envisage de solliciter une revalorisation de son contrat actuel. Sinon, il pourrait envisager de quitter le PSG, d'autant que Manchester United et le Real Madrid seraient eux aussi sur les rangs. Concernant le club espagnol, l'international italien pourrait très bien débarquer à Madrid dans les bagages de son entraîneur actuel.

## 15 joueurs veulent le départ de Mourinho

Quinze joueurs du Real Madrid veulent que José Mourinho s'en aille. *El País* annonce que le club madrilène a réalisé un sondage informel auprès de ses joueurs, la principale conclusion est que plusieurs membres de l'équipe professionnelle espèrent le départ du technicien portugais cet été. Plus grave encore : cinq cadres auraient assuré aux haut placés qu'ils s'en iraient si «The Special One» reste dans la capitale espagnole. Bien qu'ils souhaitent le conserver, les dirigeants savent que se séparer de Mourinho serait la meilleure solution pour mettre fin aux tensions du vestiaire et conserver Iker Casillas.



# Le rêve éveillé de Casemiro



Titularisé au milieu de terrain, le joueur prêté par São Paulo a disputé les 90 minutes et a participé à la belle victoire du Real 3-1. Bien évidemment, il ne pouvait cacher son bonheur à l'issue de la rencontre. «Je suis très content. Je tiens à remercier le staff pour la confiance. Je continuerai de travailler. Je vis un rêve éveillé. Mais je veux continuer à travailler pour avoir plus d'opportunités, que ce soit avec la Castilla ou les pros».

# Varane

*«J'ai beaucoup travaillé»*

Raphael Varane est sans aucun doute la plus belle révélation du Real Madrid cette saison. Au micro de TVE, le défenseur a confié que son succès ne lui était pas tombé sur la tête. «J'ai beaucoup travaillé pour en arriver là. J'ai appris de mes coéquipiers, à qui je dois beaucoup. Je dois aussi remercier mon entraîneur, qui m'a fait confiance et qui m'a aidé à m'améliorer».

TOURNOI DE LA PRESSE (8<sup>ES</sup> DE FINALE)

## DK NEWS en quart de finale

La victoire fut laborieuse mais amplement méritée. Notre équipe de football du *DK NEWS* s'est qualifiée hier en quart de finale du tournoi de la presse en venant à bout d'*El Wakt El Djazaïr* sur le score de 2 à 0.

**Ferrah Menad**

Le match qui s'est joué sous un soleil de plomb (09h) fut plaisant et disputé de bout en bout. «C'est le meilleur match du tournoi», a reconnu d'ailleurs à la fin de la rencontre le responsable du tournoi et entraîneur de l'équipe de la presse nationale Abdennour Belkheir.

Après une année seulement de création, l'équipe de *DK NEWS* est parvenue, pour sa première participation à ce tournoi, à atteindre les quarts de finale.

En deux matches (dont un forfait), elle a marqué deux buts sans en encaisser. En quart de finale, *DK NEWS* affrontera son homologue soit *Echourouk TV* soit *El Djazairia El Djadida*. Le match aura lieu ce jeudi à 13h au stade du 5-Juillet.



Vingt-huit sélections de différents médias nationaux parti-

cipent à cette 7<sup>e</sup> édition qui s'étalera sur tout le mois d'avril

est organisée par l'Organisation nationale des journalistes spor-

tifs algériens (Onjsa), et paritaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le Comité olympique algérien (COA) et la Ligue de wilaya d'Alger.

**Résultats des rencontres d'hier**

Wakt El Djazair - DK News  
0-2

Al Adjouaa - Echourouk Youmi  
4-2

Reste à jouer:  
Aujourd'hui:  
08h30 : Echourouk TV - Djazair El Djadida  
13h30 : El Moudjahid - ENRS

Demain:  
08h30 : El Massa - Ennahar  
09h30 : Liberté - Al Wassat  
10h30 : Jeune Indépendant - Le Temps d'Algérie  
11h30 : Essalam - Djazairia TV

**PUBLICITÉ**

**ce Vital**

**MATINA** est le mélange parfait de beurre et de margarine, qui lui procure un goût frais et crémeux avec moins de cholestérol que le beurre.

Grâce à sa composition et à son processus de fabrication ultramoderne, **MATINA** fournit plaisir et bien-être

**Le mélange parfait pour vos tartines**

**Matina** Beurre Margarine

DK NEWS - 22/04/2013